

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 16 octobre 2017

MONEYVAL(2017)19

**COMITÉ D'EXPERTS  
SUR L'ÉVALUATION DES MESURES DE LUTTE  
CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX  
ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME**

**MONEYVAL**

---

**54<sup>ème</sup> RÉUNION PLÉNIÈRE**  
**Strasbourg, 26-28 septembre 2017**

**RAPPORT DE RÉUNION**

**MÉMORANDUM**  
**établi par le Secrétariat de MONEYVAL**

## Résumé analytique

Pendant sa 54<sup>ème</sup> Réunion Plénière, tenue à Strasbourg du 26 au 28 septembre 2017, le Comité MONEYVAL :

- a discuté et adopté le REM du 5<sup>ème</sup> cycle et le résumé analytique sur Andorre, et décidé de placer le pays sous la procédure de suivi renforcé ;
- a adopté le rapport de conformité du Monténégro au titre des procédures de conformité renforcée, et invité le pays à soumettre un nouveau rapport lors de la 56<sup>ème</sup> Plénière (17-19 avril 2018) ;
- a adopté le rapport de suivi de la Serbie au titre du 5<sup>ème</sup> cycle d'évaluation mutuelle ;
- a adopté les rapports de suivi de l'Azerbaïdjan, de la Croatie, de la Lituanie et de la Pologne au titre du 4<sup>ème</sup> cycle d'évaluation mutuelle, et décidé de retirer la Lituanie du processus de suivi et d'appliquer l'étape 1 des procédures de conformité renforcée eu égard à la Croatie et à la Pologne ;
- a entendu une analyse actualisée du Secrétariat sur la procédure de suivi de l'Initiative de recherche sur le financement du terrorisme, et décidé de retirer Chypre de la procédure ;
- a écouté deux exposés d'Israël et de la Fédération de Russie sur leurs études de cas ayant obtenu le Prix de la meilleure étude de cas du Groupe EGMONT, respectivement en 2016 et 2017 ;
- a tenu un échange de vues avec des représentants de l'Institut de Bâle pour la gouvernance sur l'Indice de lutte contre le blanchiment de capitaux de Bâle ;
- a écouté un exposé de la Dépendance de la Couronne britannique de Jersey et discuté des développements récents dans le domaine *FinTech/RegTech* ;
- a écouté un exposé de la Commission européenne sur « L'évaluation supranationale des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme dans l'UE » ;
- a écouté un exposé de la Fédération de Russie sur des exemples pratiques d'établissement de l'efficacité au titre des Résultats immédiats 3, 4 et 5 ;
- a amendé ses Règles de procédure pour tenir compte des modifications récentes du Statut de MONEYVAL ;
- a élu M. Richard Walker (Dépendance de la Couronne britannique de Guernesey) membre du Bureau.

Les rapports adoptés seront bientôt disponibles sur les fiches des juridictions concernées, conformément à la politique de publication de MONEYVAL.

Le Comité d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (MONEYVAL) a tenu sa 54<sup>ème</sup> Réunion Plénière du 26 au 28 septembre 2017 à Strasbourg sous la présidence de M. Daniel Thelesklaf (Liechtenstein). L'ordre du jour de la réunion figure en annexe I, le programme des activités de MONEYVAL en annexe II et la liste des participants en annexe III.

## Première journée: mardi 26 septembre 2017

### Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la Réunion Plénière

1. Le Président, M. Daniel Thelesklaf, ouvre la Plénière en souhaitant la bienvenue à tous les participants. Il informe la Plénière que M. Jan Kleijssen, Directeur de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, n'est pas disponible pour intervenir devant le Comité au cours de la présente réunion et qu'il le fera lors de la 55<sup>ème</sup> Plénière en décembre.

### Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour

2. Le Comité adopte l'ordre du jour tel qu'il a été diffusé (voir annexe I).

### Point 3 de l'ordre du jour – Informations communiquées par le Président

3. Le Président informe la Plénière des lettres échangées avec les juridictions de MONEYVAL depuis la 53<sup>ème</sup> Plénière en décembre 2016. Cela inclut les lettres adressées par le vice-président aux trois juridictions qui ont rempli les critères d'entrée du Groupe d'examen de la coopération internationale (ICRG) pendant le cycle en cours pour les informer après la Plénière de juin du GAFI des développements intervenus récemment dans le processus de l'ICRG.
4. Le Président informe la Plénière de l'absence du vice-président pendant la présente Plénière et la suivante, celui-ci ayant été détaché auprès de l'ONUDC au Kazakhstan tout en continuant officiellement à faire partie de la délégation polonaise à MONEYVAL. Il rappelle également qu'un membre du Bureau (M. Nedko Krumov) a quitté sa délégation à MONEYVAL et devra donc être remplacé au sein du Bureau. Un vote aura lieu à cette fin le jour suivant.
5. Il présente ensuite son initiative en vue de la tenue de deux tables rondes de MONEYVAL sur le thème « Re-connecting the de-risked » à Citibank (New York, 11 octobre 2017) et à la Banque mondiale (Washington, 12 octobre 2017). Ces tables rondes visent à répondre à la baisse récente du nombre de relations de correspondant bancaire, en particulier en Europe orientale, et à informer les grandes institutions financières des implications et conséquences des mesures d'atténuation des risques en général et dans les juridictions de MONEYVAL en particulier. Elles permettront également de donner à ces institutions financières une vue d'ensemble du réseau LBC/FT mondial et du travail de MONEYVAL dans les États membres du Conseil de l'Europe. Le Président sera présent lors de ces tables rondes, ainsi que le Secrétaire exécutif ; les autres intervenants seront : le Vice-Président du GAFI, le Secrétaire exécutif du GAFI et les représentants du FMI, de la Banque mondiale et du Conseil de stabilité financière, ainsi que d'une banque correspondante (Citibank) et d'une banque cliente (LGT). Entre 40 et 50 participants des secteurs privé et public se sont déjà inscrits pour participer à ces événements. Les deux tables rondes sont financées au moyen d'une contribution volontaire versée par le Liechtenstein à cette fin. La tenue d'événements similaires, qui seront financés au moyen de la même contribution, est prévue à Francfort et à Londres en 2018.

#### **Point 4 de l'ordre du jour – Informations communiquées par le Secrétariat**

6. Le Secrétaire exécutif informe la Plénière du programme d'activités de MONEYVAL, dont le tableau le plus récent des évaluations, en particulier les prochaines visites sur place en Albanie (2-14 octobre 2017) et en Lettonie (30 octobre-10 novembre 2017), ainsi que les visites sur place prévues en 2018 (le programme d'activités figure dans l'annexe II à ce rapport de réunion). En ce qui concerne les formations de deux jours dispensées dans les pays un an environ avant la visite sur place, il indique que la formation pour Moldova a eu lieu en juin et que les autres formations prévues sont celles de Malte en novembre et de Chypre début 2018. Le Secrétaire exécutif informe aussi la Plénière de l'initiative de la nouvelle Présidence du GAFI d'organiser des ateliers conjoints GAFI/ORTG pour les juges et les procureurs sur les questions LBC/FT. La tenue d'un atelier conjoint GAFI/MONEYVAL est envisagée provisoirement pour les 26 et 27 mars 2018.
7. Le Secrétaire exécutif informe MONEYVAL de la nécessité d'organiser la prochaine Plénière en avril une semaine plus tôt que prévu à cause de la décision prise par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à la mi-juin 2017 de tenir sa session aux dates pour lesquelles MONEYVAL avait réservé sa salle de réunion. L'Assemblée parlementaire ayant la priorité en pareil cas, un changement de date était nécessaire. La Plénière est maintenant prévue les 17-19 avril 2018. Le Secrétaire exécutif recommande à toutes les délégations de réserver leurs chambres d'hôtel dès que possible car la Plénière coïncidera avec la session du Parlement européen.
8. Le Secrétaire exécutif rend compte de la Plénière du GAFI tenue en juin 2017, en particulier de la discussion qui a eu lieu au sein de l'ICRG et en Plénière sur les nouvelles règles de procédure de l'ICRG qui affecteront directement les membres de MONEYVAL remplissant les critères d'entrée. Pour permettre à tous les membres de MONEYVAL de se familiariser avec la nouvelle procédure, un point d'ordre du jour distinct est prévu le même jour. Le Secrétaire exécutif rend compte également de certains développements intéressant directement les membres de MONEYVAL, comme le Guide technique pour la mise en œuvre de la Résolution 1373 (voir plus bas). Il évoque en outre les propositions d'adoption d'un contrôle de qualité et de cohérence et d'un modèle général pour les rapports de suivi au titre du nouveau cycle d'évaluation lorsque les pays cherchent à obtenir (et se voient ensuite accorder) une nouvelle notation de conformité technique. Les deux propositions seront examinées lors de la prochaine Plénière du GAFI en novembre et nécessiteront certaines modifications des procédures universelles, et par conséquent des modifications ultérieures des Règles de procédure du 5<sup>ème</sup> cycle de MONEYVAL.
9. Le Secrétaire exécutif remercie chaleureusement, au nom du Secrétariat, l'Estonie pour le détachement de Mme Veronika Mets, la Fédération de Russie pour le détachement de M. Andrey Frolov, et la Dépendance de la Couronne britannique de Jersey pour le détachement de M. Andrew LeBrun (tous les détachements se sont terminés le 31 août 2017). Le Secrétaire exécutif présente M. Alexey Samarin, nouvel expert détaché de la Fédération de Russie, et Mme Veronika Mets, administratrice qui remplace Mme Francesca Montagna (qui a été mutée dans un autre service au sein du Secrétariat du Conseil de l'Europe). Ces deux membres du personnel ont pris leurs nouvelles fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2017. Le Secrétaire exécutif informe la Plénière de la situation budgétaire du Conseil de l'Europe en 2017, après qu'un pays membre ait suspendu le versement de ses contributions, et de ses retombées en termes de personnel au sein du Secrétariat de MONEYVAL. Il rend compte également de l'état d'avancement de la discussion au sein du Comité des Ministres sur le budget global de l'Organisation pour 2018-2019.

10. Le Secrétaire exécutif rend compte à la Plénière de la participation des experts de MONEYVAL dans d'autres enceintes, notamment la participation comme expert de Mme Ani Melkonyan (Arménie, actuellement détachée au Secrétariat de MONEYVAL) à l'évaluation du Kirghizstan par le Groupe Eurasie de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (EAG), et de M. Yehuda Schaffer à un atelier international organisé par l'EAG et le Rosfinmonitoring sur « Une surveillance efficace pour assurer la transparence et la stabilité du système financier » (tenu les 20 et 21 septembre 2017 à Moscou). Le Secrétaire exécutif mentionne également son allocution introductive (sur le travail de MONEYVAL en matière de lutte contre le financement du terrorisme) lors de la 15<sup>ème</sup> Conférence annuelle LBC/FT organisée par BankersCampus du 13 au 15 septembre 2017 à Potsdam. Plus de 200 personnes ont participé à cette conférence, principalement des représentants des autorités allemandes concernées et des spécialistes LBC/FT d'institutions financières.

## **Point 5 de l'ordre du jour – Procédures de conformité renforcée**

### **5.1 Rapport du Monténégro au titre de l'étape 2 des procédures de conformité renforcée**

11. Le Secrétariat présente l'analyse du cinquième rapport de conformité soumis par la délégation du Monténégro. Il rappelle que, lors de la 53<sup>ème</sup> Plénière, celle-ci avait noté les progrès importants accomplis grâce au développement de la législation et, en particulier, du Code pénal, de la Loi sur les mesures restrictives internationales, de la Loi sur les délits correctionnels et de la nouvelle Loi sur la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme. Bien que la plupart de ces textes de loi n'étaient pas encore entrés en vigueur<sup>1</sup>, la Plénière avait approuvé l'engagement du gouvernement monténégrin à mener à bien le processus législatif avant la pause estivale du parlement. Au vu de ces développements, la Plénière avait jugé qu'aucune mesure supplémentaire au titre des procédures de conformité renforcée (PCR) n'était requise. Cependant, elle avait appelé instamment le Monténégro à assurer l'entrée en vigueur des divers instruments législatifs avant la 54<sup>ème</sup> Plénière ; dans le cas contraire, la Plénière serait invitée à examiner de nouvelles mesures au titre des PCR.

12. Le Secrétariat confirme que les amendements au Code pénal, à la Loi sur les mesures restrictives internationales et à la Loi sur les délits correctionnels ont depuis été adoptés par le parlement et sont entrés en vigueur. En conséquence, un certain nombre de lacunes importantes ont été résolues, notamment au regard de la Recommandation 1, de la Recommandation Spéciale II et de la Recommandation Spéciale III. La Loi sur la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme, bien que n'ayant pas encore été adoptée, a fait l'objet d'un processus de consultation et a été soumise pour avis à la Commission européenne dans le cadre du programme de pré-adhésion du Monténégro à l'UE. Une fois en vigueur, cette nouvelle loi résoudra la plupart des lacunes techniques au regard des Recommandations 5 et 13.

#### *Décision prise*

13. Au vu de ce qui précède, la Plénière se déclare largement convaincue que la mission de haut niveau menée les 3 et 4 mai 2017 (étape 2 des PCR) a eu un effet positif en accélérant le travail législatif. Toutefois, compte tenu des quelques lacunes importantes qui subsistent (lacunes techniques et lacunes en matière d'efficacité), la Plénière demande au Monténégro de faire rapport à ce sujet avant la 56<sup>ème</sup> Plénière en avril 2018.

---

<sup>1</sup> Au moment du quatrième rapport de conformité, les amendements au Code pénal, à la Loi sur les mesures restrictives internationales et à la Loi sur les délits correctionnels avaient été adoptés par le gouvernement mais non par le parlement. La Loi sur la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme était encore à l'état de projet.

Il est donc décidé de maintenir le Monténégro sous l'étape 2 des PCR. Pour faciliter le processus, il est convenu que le Secrétariat recensera les lacunes en suspens après la Réunion Plénière et soumettra un mémorandum à ce sujet au Monténégro. Dans l'éventualité où le Monténégro ne parvenait pas à traiter de manière significative l'ensemble des lacunes identifiées dans le REM avant la 56<sup>ème</sup> Plénière, la Plénière envisagerait d'appliquer l'étape 3 des PCR. Le Monténégro est également invité à présenter une mise à jour verbale sur l'état d'avancement de la Loi sur la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme au cours du tour de table de la 55<sup>ème</sup> Plénière en décembre 2017.

**Point 6 de l'ordre du jour – « L'Indice LBC de Bâle : un outil pour évaluer les risques nationaux de BC/FT », exposé de Mme Gretta Fenner, Directrice exécutive, Institut de Bâle sur la gouvernance**

14. La Plénière écoute un exposé de Mme Gretta Fenner (Directrice exécutive, Institut de Bâle sur la gouvernance) sur l'Indice LBC de Bâle, un indice composite indépendant reposant sur un travail documentaire, qui est établi à partir de sources publiques et d'évaluations par des tiers et utilisé par les médias et diverses autres parties prenantes (y compris des banques, des organes de régulation et des Trésors publics). Mme Fenner présente un aperçu général de la méthode utilisée pour calculer la note globale et pondérer les indicateurs de risque dans l'Indice LBC de Bâle. Les indicateurs existants qui mesurent le degré d'exposition d'un pays au risque de BC sont pris en compte dans l'indice composite ; ces indicateurs comprennent entre autres : le risque de BC/FT, le risque de corruption et les risques politiques et légaux. Mme Fenner indique que les rapports d'évaluation mutuelle du GAFI et de MONEYVAL (et d'autres ORTG) sont utilisés comme sources lors de l'établissement de l'indice. Elle souligne également l'impact de la nouvelle méthodologie du GAFI qui examine de manière plus approfondie les facteurs d'efficacité. Mme Fenner décrit le système de notation de l'indice et la méthodologie sous-jacente et explique comment s'effectue la notation des pays ayant déjà été évalués sur la base de la méthodologie 2013 du GAFI par opposition aux autres pays. Elle ajoute que l'Indice LBC de Bâle ne doit pas être considéré comme une mesure quantitative des activités effectives de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

**Point 7 de l'ordre du jour – « La banque occulte du diamant : blanchiment de capitaux professionnel via le négoce des diamants » : étude de cas de l'Autorité israélienne de lutte contre le blanchiment de capitaux (Prix 2016 de la meilleure étude de cas du Groupe EGMONT)**

15. La Plénière écoute et discute deux exposés de membres de MONEYVAL ayant reçu le Prix de la meilleure étude de cas du Groupe Egmont. Le Président félicite au nom de MONEYVAL Israël et la Fédération de Russie, qui ont obtenu respectivement les prix 2016 et 2017, et les remercie de présenter leurs études de cas à la Plénière.

16. La Plénière écoute l'exposé de Mme Lynn Lerer, représentante d'Israël, sur l'enquête menée par ce pays au sujet d'une « banque occulte du diamant » qui était impliquée dans des activités de blanchiment de capitaux. L'affaire concernait le blanchiment professionnel de produits via le commerce des diamants par une entité occulte qui fonctionnait en fait comme l'institution financière de groupes criminels organisés. Après 15 ans d'activité, la « banque » a été fermée ; 18 suspects ont été arrêtés et 4 condamnations ont été obtenues à ce jour. L'Autorité israélienne de lutte contre le blanchiment de capitaux (IMPA) a adopté une triple stratégie pour détecter les activités criminelles de blanchiment de capitaux dans le contexte du commerce de diamants. Premièrement, l'IMPA a identifié les mouvements de fonds suspects et les transactions inhabituelles en les analysant à la fois d'un point de vue opérationnel et stratégique.

Deuxièmement, l'IMPA a diffusé des informations en coopération étroite avec les services de répression et les organes de renseignement, ainsi que les CRF d'autres pays, afin de détecter les systèmes opérationnels imbriqués. Troisièmement, l'IMPA a proposé des moyens de renforcer l'application de la loi en recourant à des mesures préventives renforcées et en améliorant la réglementation.

**Point 8 de l'ordre du jour – « Détournement de fonds publics » : étude de cas du Rosfinmonitoring (Prix 2017 de la meilleure étude de cas du Groupe EGMONT)**

17. Le représentant de la Fédération de Russie présente l'étude de cas couronnée par le Groupe EGMONT en 2017, qui impliquait non seulement des hommes d'affaires et une très grande société de portefeuille du secteur de la construction, mais aussi des hauts fonctionnaires du pays. Les fonds publics russes détournés avaient à l'origine été affectés à la réhabilitation du patrimoine culturel et à la construction de bâtiments publics. De nombreuses DOS ont conduit à l'ouverture d'une enquête au sujet de l'entreprise de construction susmentionnée, le montant des transactions déclarées atteignant plusieurs millions. Après que plusieurs organes aient alerté le Rosfinmonitoring, il est apparu qu'un fonctionnaire du ministère fédéral s'était entendu avec l'entreprise de construction pour surévaluer un contrat. Cette entreprise, qui collaborait avec le ministère fédéral, était également en relation avec plusieurs entreprises sous-traitantes dont les comptes ont subitement été crédités de 225 millions USD. À la suite de l'enquête et de l'analyse des données, le chef-adjoint du ministère fédéral, le directeur de l'entreprise d'État et un certain nombre d'employés ont été arrêtés. Les autorités ont ensuite découvert que les entreprises avaient déposé les fonds dans des banques lettones. En conséquence, plusieurs contrats publics non honorés ont été annulés. Le représentant a souligné l'importance dans cette affaire de l'aide reçue par le Rosfinmonitoring de ses homologues lettons et bulgares. Le Président note à cet égard l'importance de la coopération internationale et invite la Plénière à faire rapport sur d'autres affaires réussies.

**Point 9 de l'ordre du jour – Guide technique du GAFI pour praticiens sur les modalités à suivre pour requérir d'un pays étranger la mise en œuvre de sanctions financières ciblées au titre de la Résolution 1373 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (UNSCR 1373)**

18. Le Secrétariat rappelle le but du guide technique, qui vise à indiquer aux praticiens les modalités à suivre pour demander à un pays étranger de mettre en œuvre des sanctions financières ciblées au titre de la Résolution 1373. Ce guide technique, adopté en 2016, était initialement réservé aux membres du GAFI. Les membres de MONEYVAL avaient été invités à désigner un praticien pour obtenir accès à ce guide technique. Lors de sa Plénière de juin 2017, le GAFI a décidé d'étendre le guide technique à tous les ORTG et a élaboré un questionnaire à cette fin. Le Secrétariat a distribué le questionnaire en juillet 2017.

19. Ce point de l'ordre du jour a pour but de présenter le questionnaire aux délégations et de leur expliquer ce qui est attendu d'elles. Le Secrétariat rappelle que le délai pour la soumission du questionnaire rempli au GAFI a été fixé au 5 janvier 2018. Les délégations qui auraient du mal à remplir le questionnaire dans le délai imparti pourront exceptionnellement soumettre les informations de base (indiquées dans le questionnaire qui a été distribué) avant cette date et obtenir une prolongation du délai jusqu'en février 2018. Le Président rappelle à toutes les délégations que répondre au questionnaire demande un travail important et déclare que toutes les délégations devraient déjà avoir entamé le processus pour être en mesure de respecter le délai.

## **Point 10 de l'ordre du jour – Informations sur les nouvelles règles de procédure de l'ICRG**

20. Le représentant du Secrétariat du GAFI présente des informations sur l'évolution de la procédure de l'ICRG et, en particulier, sur les règles de procédure adoptées récemment par le GAFI en juin 2017 (les trois membres de MONEYVAL qui ont été référés à l'ICRG ont reçu ce document à une étape précoce). Le Secrétariat du GAFI décrit les groupes communs organisés depuis peu (qui étaient auparavant appelés « groupes régionaux »), les critères d'entrée de l'ICRG, les critères de définition des priorités, la période d'observation, le rapport ultérieur à la période d'observation et le seuil des progrès requis à la fin de cette période pour éviter l'élaboration d'un plan d'action et demeurer dans le processus de suivi des ORTG. Ce processus exige à la fois un niveau satisfaisant de conformité technique, en particulier avec les « six grandes recommandations » (R.3, 5, 6, 10, 11 et 20, qui doivent toutes être mises en œuvre à un niveau équivalent à LC), et l'obtention de progrès en matière d'efficacité au regard de tous les Résultats Immédiats ayant reçu la notation « modéré » ou « faible ».
21. L'exposé aborde aussi la manière dont les groupes communs identifieront les mesures clés recommandées une fois élaboré un plan d'action pour les pays qui restent dans le processus de l'ICRG, ainsi que les conséquences à ce stade dans l'éventualité où un pays ne prendrait pas l'engagement de haut niveau de coopérer avec le processus. Le Secrétariat du GAFI et le Président rappellent tous deux à l'ensemble des délégations que, quels que soient les critères d'entrée à satisfaire pour commencer la période d'observation, les progrès escomptés au regard de *tous les critères d'entrée* devront être obtenus. C'est pourquoi on dit parfois qu'il « plus facile d'entrer que de sortir » de ce processus.

## **Point 11 de l'ordre du jour – Informations sur les initiatives LBC/FT dans les États et territoires de MONEYVAL (tour de table)**

22. La Plénière fait un tour de table sur les développements récents de la LBC/FT dans ses juridictions [pour plus d'informations sur ce tour de table, voir le document à paraître MONEYVAL-Plenary 54(2017)INF11]. Une délégation ayant rempli les critères d'entrée de l'ICRG au titre du 5<sup>ème</sup> cycle d'évaluation mutuelle obtient un délai supplémentaire pour informer la Plénière des progrès obtenus récemment. D'autres délégations présentent des cas de BC ou de FT, ce qui est vivement apprécié par l'ensemble des participants.
23. Le Président invite toutes les délégations à partager avec le Secrétariat leurs idées pour améliorer la procédure de tour de table. Il a été proposé, par exemple, que les délégations soumettent par écrit avant la Plénière un résumé des cas qu'elles souhaitent présenter, afin que le Secrétariat effectue une sélection préalable. Les délégations concernées bénéficieraient ensuite de plus de temps pour présenter ces cas. Le Président rappelle à toutes les délégations qu'il leur est loisible de soumettre par écrit des statistiques nouvelles ou actualisées sous ce point de l'ordre du jour mais que ce type d'information ne doit pas être présenté oralement pendant la procédure de tour de table.

## **Points 12 et 13 de l'ordre du jour – Information sur les initiatives de LBC/FT au niveau de l'Union européenne et d'autres enceintes internationales**

24. La Plénière prend connaissance des informations communiquées sur les initiatives récentes de la Commission européenne, de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), du Groupe Eurasie de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (EAG), du Groupe d'action

financière (GAFI), du Fonds monétaire international (FMI), du Groupe des superviseurs des centres financiers internationaux (GIFCS) et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

**Deuxième journée: mercredi 27 septembre 2017**

**Point 14 de l'ordre du jour – Suivi du cinquième cycle : premier rapport de suivi renforcé de la Serbie**

25. Le Secrétariat présente son analyse du premier rapport de suivi renforcé du 5<sup>ème</sup> cycle de la Serbie, qui est suivie par des questions et des commentaires des deux équipes de rapporteurs (Bulgarie et Croatie). La délégation serbe actualise son rapport de suivi, notamment au sujet du projet de Loi LBC/FT qui est sur le point d'être adopté par le gouvernement serbe. La Plénière note que certains progrès ont été accomplis pour remédier aux lacunes du système LBC/FT de la Serbie. Elle rappelle cependant que le prochain rapport de suivi devra préciser comment la Serbie a remédié à toutes les lacunes techniques et quels nouveaux progrès ont été obtenus par le pays au regard de l'ensemble des lacunes en termes d'efficacité identifiées dans le rapport d'évaluation mutuelle de 2016 (voir Règle 21.8 des Règles de procédure du 5<sup>ème</sup> cycle d'évaluation mutuelle de MONEYVAL).

*Décision prise*

26. La Plénière invite la Serbie à soumettre un deuxième rapport de suivi à la 57<sup>ème</sup> Plénière de MONEYVAL en septembre 2018. La Plénière prend note à cet égard de la Règle 21.10, récemment amendée, des Règles de procédure du 5<sup>ème</sup> cycle d'évaluation mutuelle. Cette règle restreindra la portée du processus de suivi de MONEYVAL dans l'éventualité où un examen du système LBC/FT de la Serbie serait en cours parallèlement au niveau de l'ICRG/GAFI.

**Point 15 de l'ordre du jour – Suivi du quatrième cycle : demande de l'Azerbaïdjan de ne plus faire l'objet du suivi régulier**

27. Suite à l'adoption du REM du quatrième cycle en décembre 2014, l'Azerbaïdjan a été invité à soumettre un rapport de suivi accéléré. Après avoir notifié à intervalles réguliers la Plénière, respectivement en décembre 2015 et 2016, l'Azerbaïdjan a soumis un 3<sup>ème</sup> rapport de suivi à la présente Plénière, en indiquant qu'elle demanderait à sortir du processus de suivi.

28. Dans son analyse du 3<sup>ème</sup> rapport de suivi de l'Azerbaïdjan, le Secrétariat conclut que des progrès suffisants semblent avoir été accomplis au regard des recommandations suivantes : R.5, R.12, R.16, RS.III, RS.VI, RS.VII et RS.IX. Néanmoins, des mesures supplémentaires restent à adopter au regard des recommandations suivantes : R.1, R.2, R.3, R.17, R.23, R.24, R.27, R.32, R.33, R.35 et RS.I. D'importantes lacunes subsistent en particulier quant à l'efficacité de la mise en œuvre de la R.1 et de la R.3, la responsabilité des personnes morales, l'incrimination des délits visés par les traités figurant dans l'annexe à la Convention sur le financement du terrorisme, la surveillance sur la base du risque et la portée des obligations « d'aptitude et d'honorabilité » s'appliquant aux institutions financières. Le Secrétariat conclut par conséquent que l'Azerbaïdjan ne remplit pas à ce stade les critères requis pour sortir de la procédure de suivi.

### *Décision prise*

29. La Plénière note que l'Azerbaïdjan a obtenu des progrès au regard d'une gamme étendue de recommandations et qu'un certain nombre de lacunes importantes ont été résolues. Cependant, la Plénière approuve la conclusion du Secrétariat sur le fait que l'Azerbaïdjan ne remplit pas encore les conditions envisagées dans la Règle 13, paragraphe 4, des Règles de procédure du 4<sup>ème</sup> cycle de MONEYVAL pour le retrait du processus de suivi. La Plénière approuve la proposition de l'Azerbaïdjan de soumettre un nouveau rapport en septembre 2018 et de demander à sortir du 4<sup>ème</sup> cycle à cette occasion.

### **Point 16 de l'ordre du jour – Suivi du quatrième cycle : demande de la Croatie de ne plus faire l'objet du suivi régulier**

30. Suite à l'adoption du REM du quatrième cycle en septembre 2013, la Croatie a été soumise au suivi régulier. Depuis lors, la Croatie a soumis trois rapports de suivi (en septembre 2015, avril 2016 et décembre 2016). Le pays a été invité à soumettre un nouveau rapport de progrès et à demander de ne plus faire l'objet du suivi régulier lors de la 54<sup>ème</sup> Plénière.
31. L'analyse par le Secrétariat du 4<sup>ème</sup> rapport de suivi de la Croatie conclut que le pays a pris des mesures positives pour remédier à certaines des lacunes identifiées au regard des recommandations clés et essentielles notées « partiellement conforme » (PC). Cependant, malgré les nouveaux amendements proposés au Code pénal et au code de procédure pénale, le Secrétariat note que la majorité des lacunes identifiées n'ont pas été résolues.
32. La délégation croate informe la Plénière que, lorsqu'il entrera en vigueur, le projet de Loi LBC/FT prendra en compte un certain nombre de recommandations clés, essentielles et autres notées PC. La délégation souligne également la forte augmentation récente du nombre d'enquêtes, de poursuites et de confiscations, ainsi que l'amélioration de l'efficacité du système de surveillance.

### *Décision prise*

33. Tout en notant les progrès récents, la Plénière est d'avis que la Croatie n'est pas encore en mesure de sortir du processus de suivi régulier. Un certain nombre de lacunes importantes au regard des recommandations clés et essentielles n'ont pas été résolues, bien que quatre ans se soient écoulés depuis l'adoption du REM du quatrième cycle. La Plénière invite la Croatie à mener à bien dès que possible le travail législatif concernant le projet de Loi LBC/FT. Devant les progrès limités obtenus au regard des recommandations clés et essentielles, et conformément à la Règle 13, paragraphe 6, des Règles de procédure du 4<sup>ème</sup> cycle, la Plénière décide d'appliquer l'étape 1 des procédures de conformité renforcée de MONEYVAL. La Plénière invite la Croatie à l'informer de l'état d'avancement du projet de Loi LBC/FT lors de sa 55<sup>ème</sup> Plénière en décembre 2017, et de lui soumettre un nouveau rapport sur l'ensemble des autres lacunes en suspens lors de la 56<sup>ème</sup> Plénière en avril 2018.

### **Point 17 de l'ordre du jour – Suivi du quatrième cycle : demande de la Lituanie de ne plus faire l'objet du suivi régulier**

34. Le Secrétariat présente l'analyse du septième rapport régulier de suivi soumis par la Lituanie au titre du processus de suivi de l'évaluation du 4<sup>ème</sup> cycle. Il est globalement d'avis que la Lituanie a pris des mesures suffisantes pour remédier aux lacunes concernant les recommandations clés et essentielles notées PC grâce à l'adoption de la

nouvelle Loi LBC/FT, en particulier les deux lacunes en suspens au regard de la R.5 et les deux lacunes en suspens au regard de la R.13/RS.IV. Par conséquent, le Secrétariat considère que la Lituanie remplit les conditions envisagées dans la Règle 13, paragraphe 4, pour la sortie du processus de suivi.

35. Néanmoins, le Secrétariat signale que la nouvelle disposition relative aux obligations de déclaration pourrait avoir introduit une nouvelle lacune technique mineure (et non significative) en matière de FT (voir paragraphe 30 de l'analyse du Secrétariat). La nouvelle loi ne semble pas non plus prévoir l'obligation de déterminer la structure de contrôle des personnes morales qui sont des clients, alors qu'une analyse antérieure avait conclu que les amendements à la loi précédente avaient introduit cette obligation (voir paragraphe 22 de l'analyse du Secrétariat). Enfin, le Secrétariat rappelle que les progrès observés au regard d'un certain nombre d'autres recommandations (non clés et non essentielles) notées PC dans le REM du quatrième cycle (en particulier la R.17, la R.24 et la RS.IX) étaient limités. Le Secrétariat note que le septième rapport de suivi ne fournit guère d'informations nouvelles à ce sujet par rapport au sixième rapport. Il recommande d'inviter la Lituanie à concentrer également ses efforts sur l'amélioration de la conformité avec ces recommandations.

#### *Décision prise*

36. Au vu des résultats de l'analyse du Secrétariat et de la discussion du rapport, la Plénière convient que la Lituanie a pris des mesures suffisantes pour cesser d'être soumise au processus de suivi régulier, et félicite la Lituanie pour les progrès accomplis. Elle invite néanmoins la Lituanie à faire de nouveaux progrès vis-à-vis des lacunes en suspens décrites par le Secrétariat dans son analyse en vue du prochain 5<sup>ème</sup> cycle d'évaluation mutuelle. Conformément à la Règle 13, paragraphe 8, des Règles de procédure du 4<sup>ème</sup> cycle de MONEYVAL, aucun suivi supplémentaire des progrès au titre du 4<sup>ème</sup> cycle n'est requis, étant donné que la Lituanie fera l'objet d'une évaluation mutuelle au titre du 5<sup>ème</sup> cycle pendant le premier semestre 2018.

#### **Point 18 de l'ordre du jour – Suivi du quatrième cycle : demande de la Pologne de ne plus faire l'objet du suivi régulier**

37. La 53<sup>ème</sup> Plénière avait noté en mai/juin 2017 que la Pologne avait réalisé des progrès pour remédier à nombre des lacunes identifiées dans le REM du 4<sup>ème</sup> cycle depuis l'adoption de ce rapport en 2013. Les progrès récents incluaient l'incrimination du financement d'une organisation terroriste ou de terroristes « dans un but quelconque », cette lacune ayant été corrigée par les amendements au Code pénal introduits en avril 2017. Cependant, MONEYVAL constatait que le projet de Loi LBC/FT qui devait s'attaquer aux lacunes non résolues au regard des mesures préventives (R.5, R.13 et RS.IV), ainsi qu'aux lacunes au regard des sanctions financières ciblées (RS.III) et des mesures de confiscation (R.3) n'avait pas encore été adopté. Compte tenu de la nouvelle Règle 13, paragraphe 3, révisée des Règles de procédure du 4<sup>ème</sup> cycle de MONEYVAL qui prévoit la sortie d'un État du 4<sup>ème</sup> cycle quatre ans après l'adoption du REM, MONEYVAL notait que la Pologne aurait dû le faire à la 53<sup>ème</sup> Plénière. En effet, MONEYVAL avait déclaré en décembre 2016 que la Pologne devrait demander lors de la 53<sup>ème</sup> Plénière à sortir du cycle d'évaluation mutuelle du 4<sup>ème</sup> cycle et que – devant la gravité des lacunes en suspens – il conservait la possibilité d'appliquer les procédures de conformité renforcée (PCR) en cas d'absence de progrès suffisants (Règle 13, paragraphe 6).
38. Lors de la présente Plénière, le Secrétariat note dans son analyse que le projet de Loi LBC/FT n'a toujours pas été adopté. Compte tenu des critères et des délais clairs fixés par la Plénière (en décembre 2016 et mai/juin 2017), qui n'ont pas été respectés

par la Pologne à deux occasions, et de la gravité des lacunes en suspens au regard d'un certain nombre de recommandations clés et essentielles, la Plénière envisage l'application de l'étape 1 des PCR. Le processus législatif concernant le projet de Loi LBC/FT étant déjà assez avancé, la Plénière juge approprié de recourir à des pressions renforcées des pairs pour accélérer la suite du processus législatif, dans la mesure où le permettent les dispositions constitutionnelles de la Pologne. En outre, la Plénière est d'avis que certaines lacunes, notamment les lacunes en suspens au regard de la R.3, ne seront pas résolues par l'adoption du projet de Loi LBC/FT.

#### *Décision prise*

39. La Plénière décide d'appliquer l'étape 1 des PCR à la Pologne et invite le pays à lui soumettre un rapport lors de la 55<sup>ème</sup> Plénière en décembre 2017.

#### **Point 19 de l'ordre du jour – Initiative de recherche du GAFI sur le financement du terrorisme : procédure de suivi de MONEYVAL concernant les pays pour lesquels des lacunes importantes ont été identifiées par le GAFI**

40. Le Secrétariat présente son analyse du quatrième rapport de progrès au titre du processus de suivi engagé au sein de MONEYVAL de l'Initiative de recherche sur le financement du terrorisme (IR-FT) lancée par le GAFI pour identifier les juridictions qui, dans le réseau mondial, présentent des lacunes fondamentales ou importantes dans la mise en œuvre des Recommandations 5 et 6 du GAFI. Le Secrétariat décrit les progrès accomplis par les deux pays faisant encore l'objet d'un suivi pour remédier aux lacunes importantes de leur cadre légal.
41. La Plénière note que Chypre a réalisé des progrès suffisants dans la mise en œuvre de la Recommandation 6 en adoptant des amendements pertinents à la Loi sur la lutte contre le terrorisme, qui sont entrés en vigueur le 14 juillet 2017. Par conséquent, la Plénière décide de retirer Chypre de la procédure de suivi de l'IR-FT. Elle invite néanmoins Chypre à remédier à l'ambiguïté de certaines dispositions de la nouvelle loi concernant les sanctions en cas de non-application des sanctions financières ciblées [voir paragraphes 10 à 12 de l'analyse du Secrétariat dans le document MONEYVAL54(2017)19], et cela suffisamment avant le prochain 5<sup>ème</sup> cycle d'évaluation mutuelle de MONEYVAL, qui est prévu pendant le premier semestre 2019.
42. En ce qui concerne « l'ex-République yougoslave de Macédoine », le Secrétariat informe la Plénière que le nouveau gouvernement entré récemment en fonction a repris le travail législatif concernant le projet de Loi sur les mesures restrictives internationales, qui doit régir l'application des sanctions financières ciblées au titre des résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU. Un projet antérieur analysé par le Secrétariat en décembre 2016 aurait remédié aux lacunes des pouvoirs juridiques pour l'application de sanctions au titre de la Résolution 1373 du Conseil de Sécurité de l'ONU. Le Secrétariat propose d'accorder un délai supplémentaire à « l'ex-République yougoslave de Macédoine », compte tenu de la situation exceptionnelle dans laquelle se trouve le pays depuis les dernières élections. La Plénière approuve cette proposition.

#### *Décisions prises*

43. La Plénière décide de faire sortir Chypre de la procédure de suivi de l'IR-FT et invite « l'ex-République yougoslave de Macédoine » à fournir à la Plénière en décembre 2017 des informations actualisées sur l'état d'avancement du projet de Loi sur les mesures restrictives internationales. Si la loi n'est pas encore adoptée à cette date, la Plénière décidera de nouvelles mesures à l'égard de « l'ex-République yougoslave de Macédoine » dans le cadre de la procédure de suivi.

#### **Point 20 de l'ordre du jour – Élection d'un membre du Bureau**

44. La Plénière remercie chaleureusement M. Nedko Krumov (Bulgarie), qui a quitté la délégation bulgare et donc le Bureau de MONEYVAL en août 2017, pour son travail et sa contribution à MONEYVAL pendant plusieurs années, à la fois comme évaluateur et comme membre du Bureau. Pour le remplacer, la Plénière élit M. Richard Walker (Dépendance de la Couronne britannique de Guernesey) membre du Bureau. M. Walker recueille 16 voix (les deux autres candidats recueillant respectivement 13 et 4 voix). Il est élu pour un mandat complet de deux ans et n'aura pas à demander sa réélection lors de la 55<sup>ème</sup> Plénière en décembre 2017 lorsque la Plénière procédera à l'élection du Président, des deux vice-présidents (voir plus bas le point 26 de l'ordre du jour) et d'un autre membre du Bureau.

#### **Point 21 de l'ordre du jour – « Développements récents dans le domaine *FinTech/RegTech* », exposé de M. George Pearmain, Dépendance de la Couronne britannique de Jersey**

45. MONEYVAL écoute un exposé à ce sujet, en particulier sur la question de savoir comment *FinTech/RegTech* pourrait contribuer à l'efficacité du contrôle des institutions financières. Bien qu'il n'en existe toujours pas de définition simple, *FinTech/RegTech* désigne l'utilisation de données intelligentes pour permettre aux individus d'avoir accès à des services de meilleure qualité. Le GAFI reconnaît l'importance de *FinTech/RegTech*, à la fois à cause des risques et des opportunités qui en résultent. Les outils concernant le « devoir de vigilance à l'égard de la clientèle » (DVC) et la « connaissance du client » (CC) présentent un intérêt particulier. Le développement de l'utilisation des outils DVC/CC dans les bases de données de sécurité contribuera à améliorer l'identification et la vérification des individus et des transactions. Il en résultera une plus grande efficacité pour les clients mais aussi la prévention de l'utilisation de services bancaires par des criminels. Toutefois, dans de nombreuses juridictions les outils DVC/CC ne sont pas encore appliqués.
46. M. Pearmain signale dans son exposé que le gouvernement de Jersey a lancé un projet appelé « eVID » pour améliorer le processus de référencement des clients via l'utilisation des technologies dans les services financiers et professionnels. Le projet implique la communication de données par toutes les institutions financières afin de centraliser la vérification de l'identité et de réduire au minimum les frictions avec la clientèle.

#### **Point 22 de l'ordre du jour – « L'évaluation supranationale des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme dans l'UE », exposé de M. David Schwander, Commission européenne**

47. Le représentant de la Commission européenne présente le rapport de l'institution sur l'évaluation supranationale des risques, qui a été publié en juin 2017. Il souligne que cet outil ne constitue pas un produit final mais ouvre la voie au développement de nouveaux outils et de nouveaux mécanismes. Il vise principalement à identifier les risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme dans l'ensemble du marché intérieur de l'UE. Le rapport ne couvre pas moins d'une quarantaine de produits financiers et de scénarios de risque différents. Il offre une analyse étendue et détaillée de certains aspects horizontaux, comme la coopération avec les cellules de renseignement financier (CRF) et les organes de surveillance, et des vulnérabilités de produits particuliers.
48. M. Schwander attire l'attention sur le fait que ce rapport n'est pas seulement axé sur le marché intérieur de l'UE mais sur les risques associés à certains produits offerts sur le marché. L'évaluation des risques nationaux ne fait pas partie de ce travail. Le secteur

privé a participé à l'élaboration du rapport tout au long des trois cycles de consultation. M. Schwander décrit la méthodologie employée au cours de cet exercice. Comme elle repose sur la Troisième Directive antiblanchiment, l'évaluation sera régulièrement actualisée au vu des développements LBC/FT passés et à venir au niveau de l'UE.

**Point 23 de l'ordre du jour – « Exemples pratiques d'établissement de l'efficacité au titre des Résultats Immédiats 3 et 4 », exposé de M. Pavel Golushko (Rosfinmonitoring)**

49. Le représentant de la Fédération de Russie, M. Golushko, présente plusieurs exemples pour illustrer comment établir l'efficacité au titre des Résultats Immédiats 3 et 4. Il explique comment améliorer les mesures préventives au moyen d'échanges avec les institutions financières et de la formation, en particulier dans le domaine des achats publics. La Fédération de Russie a créé à cette fin le Conseil de conformité, qui regroupe quelques-unes des plus grandes banques russes, des institutions financières non bancaires, quelques banques étrangères et régionales, des sociétés de réseau mobile, ainsi que le Rosfinmonitoring, les organes de surveillance et les services de répression.
50. Le Conseil de conformité couvre plus de 70 % des flux informationnels que reçoit le Rosfinmonitoring. Pour mieux comprendre les risques existant dans le domaine des achats publics, la Fédération de Russie a créé un système de surveillance inter-organes nouveau auquel participent tous les organes dotés de compétences en ce domaine. En conséquence, plus de 35 textes de loi ont été adoptés dans la Fédération de Russie pour améliorer le système LBC/FT et atténuer les risques identifiés. Le Rosfinmonitoring estime que plus de 20 % des entreprises qui ne respectaient pas la loi en matière de LBC/FT ont amélioré leurs pratiques à cet égard et qu'en 2016, la Fédération de Russie a réussi à empêcher le détournement potentiel d'environ 271,4 millions EUR de fonds publics grâce à la mise en place du nouveau système de surveillance.

**Troisième journée : jeudi 28 septembre 2017**

**Points 24 et 25 de l'ordre du jour – Discussion du projet de rapport d'évaluation mutuelle du 5<sup>ème</sup> cycle sur Andorre**

51. Le Président présente le projet de rapport d'évaluation mutuelle (REM) sur Andorre. Il remercie l'ensemble des délégations ayant fourni des commentaires écrits sur le REM, qui ont servi à sélectionner les points clés à discuter au sein du Groupe de travail sur les évaluations (WGE). Il remercie également le co-président du WGE, M. Nicola Muccioli, pour sa contribution précieuse lors de la finalisation du processus d'évaluation.
52. Le Secrétariat présente l'équipe d'évaluation, donne un aperçu général des principales conclusions, explique l'organisation du document révisé sur les questions clés et attire l'attention sur les modifications de la législation intervenues depuis la visite sur place (qui sont résumées au paragraphe 8 du REM). Il remercie également les évaluateurs et les autorités. Le chef de la délégation d'Andorre décrit quelques-uns des changements introduits dans le pays depuis la conclusion de l'évaluation du 4<sup>ème</sup> cycle et présente la délégation d'Andorre.
53. Le co-président du WGE résume la discussion et les décisions prises par le WGE sur chacune des questions clés. Il décrit également les informations incluses dans l'annexe 1 au document révisé sur les questions clés et fournit un bref aperçu de la question clé (RI.9) qu'il n'est plus nécessaire de discuter en Plénière.

### *Question clé 1 – Résultat immédiat 1*

54. L'équipe d'évaluation décrit les changements introduits dans le projet de REM suite au WGE afin de parvenir à une notation plus « significative » et de permettre aux délégations et aux observateurs de comprendre l'importance relative des lacunes. Bien que l'évaluation nationale des risques (ENR) n'ait pu avoir accès à des données quantitatives sur l'origine géographique des dépôts bancaires, les données qualitatives fournies par toutes les banques mettent en évidence le statut d'Andorre en tant que centre financier régional. L'ENR a également examiné les pays d'origine et de destination de la plupart des virements électroniques en 2015. Les lacunes identifiées sur cette base n'ont pas été jugées significatives.
55. Plusieurs délégations et observateurs approuvent les révisions au projet de REM qui permettent de comparer l'importance relative des lacunes. Cependant, les États-Unis s'inquiètent de la modification de certaines phrases du projet de REM, notamment au sujet de l'« internationalisation » du secteur bancaire. L'Italie signale qu'il est difficile de commenter le texte révisé à cause du nombre des modifications et se déclare favorable en tout cas à la notation « modéré » dans un but de cohérence avec les autres REM. L'expert scientifique, M. Andrew Strijker, note l'accumulation des risques qui résulte des lacunes de l'information conservée au sujet des virements électroniques et des prestataires de services aux entreprises (PSE). Les États-Unis demandent si l'on peut considérer que les risques ont été identifiés de manière adéquate, étant donné : i) la très forte « internationalisation » du secteur financier ; ii) les lacunes de la coopération et de la coordination ; iii) le fait que l'approche fondée sur le risque n'est pas pleinement appliquée par l'organe de surveillance ; et iv) le caractère encore limité des connaissances en matière de LBC/FT dans certains secteurs. La Commission européenne n'est pas certaine que les risques de BC soient bien compris, compte tenu des importantes lacunes dans la collecte d'informations sur les activités étrangères des banques andorranes et sur les PSE.
56. Le Territoire britannique d'outre-mer de Gibraltar (évaluateur) considère que les lacunes relevées dans le projet de REM révisé ne justifient pas une notation inférieure à celle proposée par l'équipe d'évaluation, avis soutenu par l'Arménie et la Pologne. Le Liechtenstein et le Secrétariat du GAFI signalent que d'autres REM (GAFI et MONEYVAL), bien que relevant des lacunes dans l'ENR, ont maintenu la notation « significatif ». La Hongrie (soutenue sur ce point par Chypre) souligne que l'ENR évoque l'utilisation possible de l'Andorre comme « point de transit » et l'utilisation d'espèces, et pense que le pays manifeste une bonne compréhension des risques. La Bulgarie et la France indiquent que les modifications introduites dans le projet de REM sont conformes aux discussions antérieures au sein du WGE et les approuvent. La France est d'avis que les risques semblent bien compris. L'équipe d'évaluation confirme qu'en substance, la description des lacunes relatives à l'« internationalisation » n'a pas été modifiée et fait état de la coopération et de la coordination au niveau national lors de la réalisation de l'ENR et en réponse à la crise bancaire. Après la discussion, certaines délégations continuent à contester la notation « significatif », tandis que d'autres l'approuvent. En l'absence de consensus à ce sujet, il est décidé de maintenir la notation « significatif » au sujet de l'efficacité.

### *Question clé 2 – Résultat immédiat 2*

57. Le co-président précise que l'équipe d'évaluation a proposé des changements qui sont présentés dans le document révisé sur les questions clés. M. John Ringguth (expert scientifique) approuve ces changements. Toutefois, il pense que la conclusion du paragraphe 629 justifie une notation « modéré » au lieu de « significatif » au titre du RI.2. Le Liechtenstein, la République slovaque et le Secrétariat du GAFI approuvent ce point

de vue. L'Italie, bien que non favorable à une baisse de la notation, considère que cette dernière devrait s'accompagner d'une recommandation appelant à renforcer de manière proactive la coopération entre l'UIFAND et ses homologues étrangers. L'équipe d'évaluation confirme que des informations ont été fournies sur le petit nombre de requêtes d'entraide judiciaire qui ont été rejetées et déclare que ces refus n'ont pas eu de conséquences graves sur la coopération internationale. Les autres lacunes relevées au chapitre 3 du projet de REM n'ont pas non plus eu beaucoup d'effet en pratique. L'expert scientifique propose d'amender le paragraphe 629, ce qui est approuvé par les délégations susmentionnées qui s'étaient d'abord prononcées pour une baisse de la notation. Au vu de ce qui précède, la Plénière décide de maintenir la notation « significatif ». Elle convient cependant d'une nouvelle formulation du paragraphe 629.

#### *Question clé 3 – Résultat immédiat 3*

58. L'Italie demande des précisions sur les modalités de mise à jour de l'évaluation des risques pour les institutions financières, compte tenu de l'ampleur de la surveillance sur place et à distance pendant la période de référence. L'équipe d'évaluation décrit la portée et la fréquence des audits LBC/FT commandités par l'UIFAND, les questions qui en résultent, ainsi que les suites données à ces rapports. Ces activités ont été poursuivies en 2015 et 2016. L'équipe d'évaluation considère que, globalement, des améliorations « majeures » mais non « fondamentales » des activités de surveillance sont nécessaires. La Pologne approuve cette remarque. Suite à la discussion sur le RI.1, l'Estonie propose que le paragraphe 509 du projet de REM soit modifié afin de « nuancer » la formulation actuelle. Il est décidé de faire cette modification en tenant compte d'une remarque de la Commission européenne selon laquelle le RI.3 vise l'information mise à la disposition de l'organe de surveillance et non l'information collectée aux fins de l'ENR. La Plénière décide de maintenir la notation « modéré ».

#### *Question clé 4 – Résultat immédiat 7*

59. Conformément aux conclusions du WGE, la Plénière décide de joindre une recommandation au projet de REM pour inciter les autorités andorranes à réfléchir à des mesures supplémentaires pour simplifier la procédure d'appel ou pour garantir d'une autre façon l'achèvement en temps opportun de la procédure pénale.

#### *Question clé 5 – Recommandation 20*

60. Comme les infractions fiscales n'étaient pas considérées comme des infractions principales au regard du BC au moment de la visite sur place, la question se pose de savoir si cela n'a pas eu non seulement un effet négatif sur la notation concernant la R.3, mais aussi un effet en cascade sur la R.20 pour laquelle Andorre avait initialement reçu la notation « partiellement conforme ». Andorre avait fait valoir que cela ne serait pas cohérent avec l'évaluation horizontale figurant dans d'autres rapports. La Plénière examine le libellé de l'article 46 de la Loi LBC/FT pour déterminer si l'obligation de déclaration couvre en fait les infractions fiscales. L'équipe d'évaluation juge la formulation de l'article 46 ambiguë, cette disposition pouvant être interprétée en un sens large de manière à couvrir toutes les infractions. Cependant, elle attire l'attention de la Plénière sur les remarques figurant dans le projet de REM au sujet de l'insuffisance du nombre de déclarations et des propos de certains juristes pendant la visite sur place selon lesquels la déclaration des infractions fiscales n'est pas obligatoire. M. Boudewijn Verhelst (expert scientifique) reconnaît que la disposition de la Loi LBC/FT est ambiguë. Il serait donc important de connaître les mesures prises par l'UIFAND pour faire appliquer l'obligation de déclaration. La Commission européenne demande à savoir si des sanctions ont jamais été appliquées pour non-déclaration au titre de l'article 46. Andorre indique avoir sanctionné une banque qui avait négligé de faire une déclaration au motif que l'infraction

principale n'était pas claire. Le Secrétariat du GAFI déclare que l'évaluation de la R.20 devrait reposer uniquement sur l'analyse de la loi, tandis que la France juge important de prendre également en compte comment une disposition particulière est interprétée par les autorités et par le secteur privé. Un grand nombre de délégations se déclarent favorables à la notation « conforme » pour la R.20 et aucune délégation ne s'oppose à une hausse de la notation. La Plénière décide finalement de porter la notation de la R.20 à « largement conforme », en laissant inchangé le reste du projet de REM.

#### *Décision prise*

61. La Plénière adopte le REM du 5<sup>ème</sup> cycle sur Andorre et le résumé analytique correspondant, y compris les amendements approuvés au cours de la discussion. Conformément à la Règle 23 des Règles de procédure du 5<sup>ème</sup> cycle de MONEYVAL, Andorre est placée sous la procédure de suivi renforcé et invitée à présenter un rapport à la quatrième Plénière à compter de la présente Plénière, c'est-à-dire en décembre 2018.

#### **Point 26 de l'ordre du jour – Modification des Règles de procédure de MONEYVAL suite aux changements du Statut de MONEYVAL**

62. Le Secrétariat informe la Plénière que sa proposition d'amender le Statut de MONEYVAL afin de porter de un à deux le nombre de vice-présidents (en maintenant à cinq le nombre des membres du Bureau) a été acceptée par le Comité des Ministres. Le Comité a amendé le Statut le 27 septembre 2017. La Plénière accepte la proposition déposée par le Secrétariat d'amender les Règles 3 et 4 des Règles de procédure des 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> cycles, afin de prendre en compte la modification du Statut.
63. Les règles amendées prévoient en particulier que, le cas échéant, le vice-président qui siège depuis le plus longtemps au sein du Bureau pourra remplacer le Président. Si les deux vice-présidents siègent au sein du Bureau depuis la même durée, ils décideront du remplacement du Président en consultation avec le Secrétaire exécutif. La Plénière charge le Secrétariat de modifier également la version anglaise des Règles de procédure afin d'utiliser les termes de « Chair » et « Vice-Chair » au lieu de ceux de « Chairman » et « Vice-Chairman ». Le Président rappelle à la Plénière que l'élection de membres du Bureau aura lieu conformément aux Règles de procédure amendées en décembre 2017.

#### **Point 27 de l'ordre du jour – Nomination de l'équipe de rapporteurs pour les rapports de suivi qui seront examinés lors de la 56<sup>ème</sup> Plénière (Règle 21, paragraphe 6, des Règles de procédure du 5<sup>ème</sup> cycle de MONEYVAL)**

64. La Plénière désigne le Liechtenstein et la République slovaque comme équipe de rapporteurs pour le rapport de suivi du 5<sup>ème</sup> cycle d'évaluation de l'Arménie, ainsi que l'Estonie et la Pologne comme équipe de rapporteurs pour le rapport de suivi du 5<sup>ème</sup> cycle d'évaluation de la Dépendance de la Couronne britannique de l'île de Man. Les deux rapports seront examinés lors de la 56<sup>ème</sup> Plénière de MONEYVAL en avril 2018. Le Secrétariat rappelle que, pour le rapport de suivi du 5<sup>ème</sup> cycle d'évaluation de la Hongrie qui sera examiné lors de la 55<sup>ème</sup> Plénière de MONEYVAL en décembre, la Plénière a désigné en mai/juin comme équipe de rapporteurs l'Arménie et la Dépendance de la Couronne britannique de Jersey.
65. Le Président et le Secrétariat remercient la Bulgarie et la Croatie d'avoir servi d'équipe de rapporteurs pour le rapport de suivi de la Serbie à la présente Plénière. Le Président

déclare que la désignation comme membre de l'équipe de rapporteurs d'un pays ayant fourni un évaluateur pour l'évaluation du pays concerné est à la fois commode et pratique pour le travail de MONEYVAL mais n'implique aucunement l'attente que le pays ayant fourni un évaluateur lors de la Plénière se déclare ensuite volontaire également pour participer à l'équipe de rapporteurs.

#### **Point 28 de l'ordre du jour – Présentation par le Secrétariat des nouveaux sites internet public et d'accès restreint de MONEYVAL**

66. Mme Simona Ghita, coordinatrice communication web et travail collaboratif de la Division centrale de la Direction des droits de l'homme et de l'État de droit du Conseil de l'Europe, présente à la Plénière les nouveaux sites internet externes et internes de MONEYVAL. Le Secrétariat rappelle à cette occasion que tous les documents du GAFI sont disponibles sur le site restreint de MONEYVAL.

#### **Point 29 de l'ordre du jour – Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (STCE n° 198)**

67. Le Secrétariat informe la Plénière des ratifications récentes de la Convention, notamment par l'Azerbaïdjan (9 août 2017) et la Fédération de Russie (27 septembre 2017), et de la signature de la Convention par Monaco le 1<sup>er</sup> septembre 2017. La Plénière est aussi informée de la prochaine Réunion Plénière de la COP prévue les 21 et 22 novembre 2017.

#### **Point 30 de l'ordre du jour – Divers**

68. MONEYVAL tiendra sa 55<sup>ème</sup> Plénière du 6 au 8 décembre 2017 et sa 56<sup>ème</sup> Plénière du 17 au 19 avril 2018. Les délégués sont invités à réserver leurs chambres d'hôtel suffisamment à l'avance, surtout en vue de la Plénière d'avril 2018 qui coïncidera avec la session du Parlement européen.

## ANNEXE I

### Ordre du jour de la Plénière

Day 1: Tuesday 26 September 2017 / 1er jour: mardi 26 septembre 2017

#### Morning 9.30 a.m. / matin 9h30

1. **Opening of the Plenary Meeting at 9.30 a.m. / Ouverture de la réunion plénière à 9h30**
2. **Adoption of the Agenda / Adoption de l'ordre du jour**
3. **Information from the Chairman / Informations communiquées par le Président**
  - 3.1 **Chairman's correspondence / Correspondance du Président**
  - 3.2 **Other issues / Autres sujets**
4. **Information from the Secretariat / Informations communiquées par le Secrétariat**
  - 4.1 **MONEYVAL calendar of activities 2017-2018 / Calendrier des activités en 2017-18**
  - 4.2 **Report from the Secretariat on the June FATF meeting / Rapport du Secrétariat sur la réunion de juin du GAFI**
  - 4.3 **Reports on Secretariat attendance in other fora / Rapports du Secrétariat sur sa participation aux réunions d'autres institutions**
  - 4.4 **Planning for the upcoming evaluations / Planning des évaluations à venir**
  - 4.5 **Financing and staffing / Financement et questions de personnel**
  - 4.6 **Future representation in FATF meetings / Représentations futures dans les réunions du GAFI**
5. **Compliance Enhancing Procedures / Procédures de conformité renforcée**
  - 5.1 **Report from Montenegro under step II of the Compliance Enhancing Procedures / Rapport du Montenegro au titre de l'étape (ii) des Procédures de conformité renforcée**
6. **"The Basel AML Index: A tool to assess ML/TF country risks": Presentation by Ms Gretta Fenner, Executive Director, Basel Institute on Governance / "The Basel AML Index : un outil d'évaluation des risques par pays en matière de LAB/FT" : Présentation de Mme Gretta Fenner, Directrice exécutive, Institut de Bâle sur la Gouvernance**
7. **"The Underground Diamond Bank – Professional Money Laundering through Diamond Trade" – A case by the Israeli Money Laundering Prohibition Authority (Best EGMONT Case Award 2016) / "La banque clandestine du diamant – Blanchiment professionnel de capitaux par le commerce de diamant" – Une affaire suivie par l'Autorité israélienne de lutte contre le blanchiment de capitaux (Prix de la meilleure affaire EGMONT 2016)**
8. **"Public funds embezzlement" – Presentation by Rosfinmonitoring of the case which was**

awarded the **Best EGMONT Case Award 2017** / *“Détournement de fonds publics” : Présentation du Rosfinmonitoring de l’affaire ayant reçu le Prix EGMONT 2017*

9. **FATF Handbook which gives practitioners information on how to request foreign countries to implement targeted financial sanctions pursuant to United Nations Security Council Resolution 1373 (UNSCR 1373)** / *Guide du GAFI qui donne aux praticiens des informations sur la manière de demander aux pays étrangers de mettre en place des sanctions financières ciblées en vertu de la Résolution 1373 du Conseil de sécurité des Nations unies (UNSCR 1373)*
10. **Information on the new FATF “ICRG Procedures Guidelines”** / *Information sur les nouvelles directives du GAFI sur les procédures du groupe de révision sur la coopération internationale (ICRG)*

**Afternoon 2.30 p.m. / après-midi 14h30**

11. **Information on AML/CFT initiatives in MONEYVAL States and territories (tour de table)** / *Informations sur les initiatives LAB/FT des Etats et territoires de MONEYVAL (tour de table)*
12. **Information from the European Union / Information de l’Union européenne**
  - 12.1 **European Commission / Commission européenne**
  - 12.2 **Secretariat General / Secrétariat Général**
13. **Information on AML/CFT initiatives in other fora / Informations sur les initiatives LAB/FT d’autres institutions**
  - 13.1 **Council of Europe Development Bank / Banque de Développement du Conseil de l’Europe**
  - 13.2 **EBRD / BERD**
  - 13.3 **Egmont Group / Groupe Egmont**
  - 13.4 **Eurasian Group on Combating Money Laundering and Terrorist Financing (EAG) / Groupe Eurasie sur le blanchiment d’argent et le financement du terrorisme (EAG)**
  - 13.5 **FATF / GAFI**
  - 13.6 **GIFCS / GSCFI**
  - 13.7 **IMF / FMI**
  - 13.8 **OSCE**
  - 13.9 **UNODC / ONUDC**
  - 13.10 **World Bank / Banque Mondiale**

**Day 2: Wednesday 27 September / 2ème jour: mercredi 27 septembre**

**Morning 9.30 a.m. / matin 9h30**

14. **Fifth round follow-up: first enhanced follow-up report by Serbia** / *Suivi au titre du cinquième cycle : premier rapport de suivi renforcé de la Serbie*
15. **Fourth round follow-up: application by Azerbaijan to be removed from regular follow-up** / *Suivi au titre du quatrième cycle: demande de l’Azerbaïdjan de sortir de la procédure de suivi régulier*
16. **Fourth round follow-up: application by Croatia to be removed from regular follow-up** / *Suivi au titre du quatrième cycle: demande de la Croatie de sortir de la procédure de suivi régulier*
17. **Fourth round follow-up: application by Lithuania to be removed from regular follow-up** / *Suivi au titre du quatrième cycle: demande de la Lituanie de sortir de la procédure de suivi régulier*

**18. Fourth round follow-up: application by Poland to be removed from regular follow-up / Suivi au titre du quatrième cycle: demande de la Pologne de sortir de la procédure de suivi régulier**

**Afternoon 2.30 p.m. / après-midi 14h30**

**19. FATF Terrorist Financing Fact-Finding Initiative: follow-up procedure within MONEYVAL regarding countries for which significant gaps were identified by the FATF / Initiative de recherche du GAFI sur le financement du terrorisme: procédure de suivi au sein de MONEYVAL sur les pays pour lesquels le GAFI a identifié de sérieux manquements**

**20. Election of a Bureau member / Election d'un membre du Bureau**

**21. "Recent developments in the area of FinTech/RegTech": presentation by Mr George Pearmain, UK Crown Dependency of Jersey / "Développements récents dans la branche FinTech/regTech": présentation de M. George Pearmain, Dépendance de la Couronne britannique de Jersey**

**22. "The EU supranational risk assessment on money laundering and terrorist financing": presentation by Mr David Schwander, European Commission / "L'évaluation des risques supranationale de l'UE sur le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme": présentation de M. David Schwander, Commission européenne**

**23. "Some practical examples of demonstrating effectiveness under IO.3, IO.4 and IO.5": presentation by Mr Pavel Golushko (Rosfinmonitoring) / Quelques exemples pratiques de démonstration d'efficacité sous RI.3, RI.4 et RI.5": présentation de M. Pavel Golushko (Rosfinmonitoring)**

**Day 3: Thursday 28 September / 3ème jour: jeudi 28 septembre**

**Morning 9.30 a.m. / matin 9h30**

**24. Discussion on the draft 5<sup>th</sup> round Mutual Evaluation Report on Andorra / Discussion du projet de rapport d'évaluation mutuelle du 5<sup>e</sup> cycle de l'Andorre**

**Afternoon 2.30 p.m. / après-midi 14h30**

**25. Continuation of the discussion on the draft 5<sup>th</sup> round Mutual Evaluation Report on Andorra / Suite de la discussion du projet de rapport d'évaluation mutuelle du 5<sup>e</sup> cycle de l'Andorre**

**26. Amendment of MONEYVAL's round Rules of Procedure in view of changes in MONEYVAL's statute / Modification des Règles de procédure de MONEYVAL**

**27. Appointment of the Rapporteur Team for the follow-up report to be considered at the 56<sup>th</sup> Plenary (Rule 21, paragraph 6 of MONEYVAL's 5<sup>th</sup> round Rules of Procedure) / Nomination de l'équipe de rapporteurs pour le rapport de suivi qui sera examiné lors de la 56<sup>ème</sup> session plénière (Règle 21, paragraphe 6 des Règles de procédure du 5<sup>ème</sup> cycle de MONEYVAL)**

**28. Presentation by the Secretariat of the new MONEYVAL public and restricted websites / Présentation du Secrétariat des nouveaux sites web public et restreint de MONEYVAL**

**29. Council of Europe Convention on Laundering, Search, Seizure and Confiscation of the Proceeds from Crime and on the Financing of Terrorism (CETS No. 198) / Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (STCE No. 198)**

**30. Miscellaneous / Divers**

## ANNEXE II

### Programme d'activités (septembre 2017 – décembre 2018)

	<b>2017</b> <i>(September-December)</i>	
25 September	<b>Working Group on Evaluations</b>	<b>5<sup>th</sup> round MER: <i>Andorra</i></b>
26-28 September	<b>PLEN 54</b>	<b>5<sup>th</sup> round follow-up: <i>Serbia</i></b>
2-4 October	<b>Face-to-face meeting</b> <b>Ukraine</b>	
2-14 October	<b>5<sup>th</sup> round onsite visit to Albania</b>	
11 and 12 October 2017	<b>MONEYVAL Roundtables “Re-Connecting the De-risked” in New York City and in Washington, DC</b>	
29 October – 3 November	<b>FATF Plenary, Buenos Aires</b>	
30 October – 10 November	<b>5<sup>th</sup> round onsite visit to Latvia</b>	
16-17 November	<b>Country Training Malta</b>	
21-22 November	<b>COP Plenary + Bureau</b>	
4 December	<b>Working Group on Evaluations</b>	<b>5<sup>th</sup> round MER: <i>Ukraine</i></b>
5-7 December	<b>PLEN 55</b>	<b>5<sup>th</sup> round follow-up: <i>Hungary</i></b>

	<b>2018</b>	
January (tbc)	<b>Country Training Cyprus</b>	
18-23 February	<b>FATF Plenary, Paris</b>	
5-16 March	<b>5<sup>th</sup> round onsite visit to the Czech Republic</b>	
March (tbc)	<b>Training UK Overseas Territory of Gibraltar</b>	
26-27 March (tbc)	<b>Joint MONEYVAL/FATF AML/CFT workshop for judges and prosecutors, Strasbourg</b>	
16 April	<b>Working Group on Evaluations</b>	<b>5<sup>th</sup> round MER: Albania</b>
17-19 April (tbc)	<b>PLEN 56</b>	<b>5<sup>th</sup> round follow-up: Armenia and Isle of Man</b>
7-19 May	<b>5<sup>th</sup> round onsite visit to Lithuania</b>	
May (tbc)	<b>5<sup>th</sup> round MONEYVAL evaluators training</b>	
17-22 June	<b>FATF Plenary (venue tbc)</b>	

17 September	<b>Working Group on Evaluations</b>	<b>5<sup>th</sup> round MER:</b> <i>Latvia</i> (morning), <i>Czech Republic</i> (afternoon)
18-21 September	<b>PLEN 56</b>	<b>5<sup>th</sup> round follow-up:</b> <i>Slovenia</i>
2-13 October	<b>5<sup>th</sup> round onsite visit to the Republic of Moldova</b>	
14-19 October	<b>FATF Plenary, Paris</b>	
November (tbc)	<b>COP Plenary + Bureau</b>	
November (tbc)	<b>5<sup>th</sup> round onsite visit to Malta</b>	
3 December	<b>Working Group on Evaluations</b>	<b>5<sup>th</sup> round MER:</b> <i>Lithuania</i>
4-6 December	<b>PLEN 57</b>	<b>5<sup>th</sup> round follow-up:</b> <i>tbc</i>

## ANNEXE III

### Liste des participants

#### Evaluated States and Jurisdictions / Etats et juridictions évalués

#### ALBANIA / ALBANIE

Mr Arlind GJOKUTA <b>HEAD OF DELEGATION</b> General Director General Directorate for the Prevention of Money Laundering Albanian Financial Intelligence Unit, Ministry of Finance	<i>financial</i>
Mr Artan SHIQUERUKAJ <b>Working Group on Evaluations</b> Head of Strategic Analysis Sector Acting Head of Legal and Foreign Relations Directorate General Directorate for the Prevention of Money Laundering	<i>law enforcement &amp; financial</i>
Mr Arben KRAJA Prosecutor General Prosecutor's Office	<i>law enforcement &amp; legal</i>
Mr Lutfi MINXHOZI Head of the Directorate for the Economic and Financial Crime Directorate of State Police	<i>legal</i>

#### ANDORRA / ANDORRE

Mr Carles FIÑANA PIFARRÉ <b>HEAD OF DELEGATION</b> <b>Working Group on Evaluations</b> Chef de la CRF (Centre du Renseignement Financier) Directeur de l'Unité d'Intelligence Financière, Ministère de la Présidence,	<i>financial</i>
Ms Tanjit SANDHU <b>Working Group on Evaluations</b> Former Member of the FIU, UFIAND	<i>legal/financial</i>
Mr Jordi LLUIS <b>Working Group on Evaluations</b> Member of the FIU, Operational Department Financial Intelligence Unit Principality of Andorra – UFIAND	<i>legal/financial</i>
Mr Gérard PRAST <b>Working Group on Evaluations</b> Supervision Department Financial Intelligence Unit Principality of Andorra – UFIAND	<i>legal/financial</i>
Mr Ramon LOPEZ <b>Working Group on Evaluations</b> Director CIO	

Ms Maria COSAN  
**Working Group on Evaluations**  
Former INAF CIO

Ms Francesca BALLESTER  
**Working Group on Evaluations**  
Member of the INAF

Ms Canolic MINGORANCE *legal*  
**Working Group on Evaluations**  
Mayor, Prosecutor's Office

Mr Borja AGUADO DELGADO *legal*  
**Working Group on Evaluations**  
Deputy Prosecutor  
Prosecutor's Office

Mr Luis VIÑUALES *legal*  
**Working Group on Evaluations**  
Lawyer

Mr Jorge BORGES  
**Working Group on Evaluations**  
Member of the FIU  
Supervision Department

#### **ARMENIA / ARMENIE**

Ms Tatevik NERKARARYAN *legal*  
**HEAD OF DELEGATION**  
Head of the Legal Compliance Department  
Financial Monitoring Center, Central Bank of Armenia

Mr Daniel AZATYAN *financial*  
Head of the Financial Monitoring Center  
Central Bank of Armenia

Ms Ani GOYUNYAN *law enforcement*  
**Working Group on Evaluations**  
Specialist, International Relations Division  
Financial Monitoring Center, Central Bank of Armenia

Ms Arpi HARUTYUNYAN *legal*  
**LEGAL EVALUATOR FOR ANDORRA**  
**Working Group on Evaluations**  
Leading specialist, Judicial Commissions Division,  
International Legal Department, Ministry of Justice

#### **AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN**

Mr Rufat ASLANLY  
**HEAD OF DELEGATION**  
Chairman of the Board of Directors  
Financial Market Supervisory Authority of the Republic of Azerbaijan

Mr Anar SALMANOV *financial*  
**Working Group on Evaluations (observer)**  
Director of Financial Monitoring Service  
Financial Markets Supervisory Authority

Mr Azar ABBASOV  
**Working Group on Evaluations**  
Head of Legal Department  
Financial Monitoring Service, Financial Markets Supervisory Authority

*legal*

Mr Samad SAMADOV  
State Security Service of Azerbaijan  
Department of Anti-money laundering and counter terrorist financing

*law enforcement*

Mr Nurlan BABAYEV  
Head of Legal Provision Unit, Legal and Execution Department  
Financial Markets Supervisory Authority

Mr Kamal JAFAROV  
President of Administration of the Republic of Azerbaijan  
Executive Secretary of Anti-Corruption Commission of the Republic of Azerbaijan  
Member of Azerbaijan Delegation to GRECO

Mr Orkhan ISAYEV  
Deputy Director Anti-Corruption Directorate, Prosecutor's Office Republic of Azerbaijan

Mr Amir OJAGVERDIYEV  
Senior Prosecutor of Anti-Corruption Directorate  
Prosecutor's Office Republic of Azerbaijan

#### **BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZÉGOVINE**

Ms Damirka MIOČ  
**HEAD OF DELEGATION**  
**Working Group on Evaluations**  
Chief of the Analytical Section, Financial Intelligence Department  
State Investigation and Protection Agency (SIPA), Ministry of Security

Mr Rajko ĆUK  
Head of Department for Financial Investigation and Money Laundering  
Criminal Police, Ministry of Interior of Republic Srpska

Mr Grenko ARAPOVIĆ  
Chief of the Unit for education in criminal matters in front of the Court  
of Bosnia and Herzegovina, Ministry of Justice of Bosnia and Herzegovina

#### **BULGARIA / BULGARIE**

Mr Evgeni EVGENIEV  
**HEAD OF DELEGATION**  
**Working Group on Evaluations**  
Director, International Information Exchange Sector, Financial Intelligence Unit,  
State Agency for National Security (FID-SANS)

*law enforcement*

Ms Tea Vassileva PENEVA  
Senior expert of International Legal Cooperation and European Affairs Directorate  
Ministry of Justice

*legal*

Mr Trifon TRIFONOV  
Chief Secretary, Commission for Illegal Assets Forfeiture - CIAF

#### **CROATIA / CROATIE**

Mr Tomislav SERTIĆ  
**Working Group on Evaluations**

*legal*

Head of Department for Inter-Institutional and International Cooperation  
Service for Prevention and Supervision of Reporting Entities  
Anti-Money Laundering Office, Ministry of Finance

Mrs Andreja PAPA  
Service for Economic Crime and Corruption  
Police National Office for Suppression of Corruption and Organized Crime  
Ministry of the Interior

Mrs Danka HRŽINA  
Deputy of Municipal State Attorney in Zagreb  
Senior adviser at the General State Attorney's Office

Mrs Marcela KIR *financial*  
Chief Advisor, Payment Operations Area  
Croatian National Bank

#### **CYPRUS / CHYPRE**

Mr Iacovos MICHAEL  
MOKAS – FIU, Law Office of the Republic

Mr Marios NEOPTOLEMOU *financial*  
**Working Group on Evaluations**  
Senior Officer  
Central Bank of Cyprus

Mr Panayiotis KOUNTOURESHIS *law enforcement*  
Cyprus Police

#### **CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**

Ms Jana RUŽAROVSKÁ *law enforcement*  
**HEAD OF DELEGATION**  
**Working Group on Evaluations**  
International and Legal department  
Financial Analytical Office, Ministry of Finance

Ms Lenka HABRNÁLOVÁ *legal*  
Director, International and European Union Department  
Ministry of Justice

Mr René KURKA *financial*  
Director of Management of Sanctions Department,  
Czech National Bank

#### **ESTONIA / ESTONIE**

Mr Madis REIMAND *law enforcement*  
**Working Group on Evaluations**  
Police Lieutenant Colonel,  
Head of Financial Intelligence Unit  
Estonian Police and Border Guard Board

Mr Markko KÜNNAPU *legal*  
Lawyer, Business Conduct Supervision Division  
Estonian Financial Supervision Authority, Ministry of Finance

Mr Matis MÄEKER *financial*  
Specialist, Finance Inspector

## FRANCE

Mme Claire JOLLY

**CHEF DE DELEGATION**

***Working Group on Evaluations***

Adjointe au Chef du Bureau de la lutte contre la criminalité financière et des sanctions internationales,  
Direction générale du Trésor, Ministère des Finances et des Comptes publics  
Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique

M. Franck OEHLERT

*legal*

**FINANCIAL EVALUATOR FOR ANDORRA**

***Working Group on Evaluations***

Juriste au Service du droit de la lutte anti-blanchiment et du contrôle interne  
Secrétariat Général de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

M. François MAGNAUD

Chargé de mission, Policy Officer  
SCN TRACFIN

## GEORGIA / GÉORGIE

Mr George TEVDORASHVILI

*financial*

**HEAD OF DELEGATION**

Deputy Head of Service  
Financial Monitoring Service of Georgia

Mr Malkhaz NARINDOSHVILI

*financial*

***Working Group on Evaluations***

Head of Division of Methodology and International Relations and Legal Affairs  
Financial Monitoring Service of Georgia

Mr Aleksandre MUKASASHVILI

Prosecutor's Office of Georgia

## HOLY SEE / SAINT SIEGE

Mgr Paolo RUDELLI

**HEAD OF DELEGATION**

Permanent Observer of the Holy See to the Council of Europe

Dr René BRÜLHART

President of Financial Intelligence Authority, Vatican City State

Dr Tommaso DI RUZZA

Director of Financial Intelligence Authority, Vatican City State

Pr Roberto ZANNOTTI

Assistant Promotor of Justice  
Tribunal of the Vatican City State

Mgr John Baptist ITARUMA

Secretary, Permanent Observer Mission of the Holy See to the Council of Europe

Rev. Carlos Fernando DIAZ PANIAGUA

***Working Group on Evaluations***

Official, Secretariat of State,  
Section of the Holy See's Relations with States

Major Davide COLLELA

Economic and Financial Police, Vatican Police Force

Dr Federico ANTELLINI RUSSO  
Office of Supervision and Regulation, Financial Information Authority  
Vatican City State

#### **HUNGARY / HONGRIE**

Mrs Zsófia PAPP

*legal*

**HEAD OF DELEGATION**

***Working Group on Evaluations***

Senior Expert, Department for International Finance, Ministry for National Economy

Mr Balázs GARAMVÖLGYI

Public Prosecutor, Deputy Head of Department for Priority,  
Corruption and Organized Crime Cases  
Office of the Prosecutor General of Hungary

Mr Gábor SIMONKA

Head of the Hungarian Financial Intelligence Unit  
National Tax and Customs Administration, Central Office

Mr Bertalan VAJDA

Head of Unit, Anti-Money Laundering Supervision Unit  
Market Monitoring and Anti-Money Laundering Department  
Central Bank of Hungary

#### **ISRAEL / ISRAËL**

Ms Lynn LERER

*legal*

***Working Group on Evaluations***

Adv., Assistant to the Legal Counsel  
Israel Money Laundering and Terror Financing Prohibition Authority

#### **ITALY / ITALIE**

Ms Maria Rosaria PETTINARI

***Working Group on Evaluations***

Senior Officer

Prevention of Use of the Financial System for Illegal Purposes, Office I  
Treasury Department, Directorate V, Ministry of Economy and Finance

Mrs Federica LELLI

Central Bank of Italy

Mr Fabio TERAMO

***Working Group on Evaluations (Observer)***

Treasury Department, Directorate V, Ministry of Economy and Finance

#### **LATVIA / LETTONIE**

Mr Viesturs BURKĀNS

*law enforcement*

**HEAD OF DELEGATION**

***Working Group on Evaluations***

Head of the Office for Prevention of Laundering of Proceeds Derived from Criminal Activity  
Prosecutor's Office of Latvia Republic

Ms Indra GRATKOVSKA

Head of the Criminal Justice Department under the Ministry of Justice

Mr Kristaps MARKOVSKIS  
Legal Advisor of Supervision Department  
Financial and Capital Market Commission

*legal*

Ms Aija ZITCERE  
Director of the Financial Markets Policy Department  
Ministry of Finance

#### **LIECHTENSTEIN**

Mr Daniel THELESKLAF  
**CHAIRMAN OF MONEYVAL / PRESIDENT DE MONEYVAL**  
**HEAD OF DELEGATION**  
***Working Group on Evaluations***  
Director, Financial Intelligence Unit

Mr Amar SALIHODZIC  
***Working Group on Evaluations***  
International Affairs, Financial Intelligence Unit

*law enforcement*

Ms Sabine LENDL-MANBARY  
Head of the Legal Unit  
Office of Justice

Mr Werner MEYER  
Executive Office, Legal and International Affairs  
FMA Financial Market Authority Liechtenstein

*financial*

#### **LITHUANIA / LITUANIE**

Mr Vilius PECKAITIS  
**HEAD OF DELEGATION**  
***Working Group on Evaluations***  
Head of Compliance Division, Money Laundering Prevention Board  
Financial Crime Investigation Service under the Ministry of Interior (Lithuania FIU)

*law enforcement*

Ms Indrė BALČIŪNIENĖ  
Chief Specialist of Legal Cooperation Division, International Law Department  
Ministry of Justice

*legal*

Ms Kotryna FILIPAVIČIŪTĖ  
Chief Specialist, Operational Risk Division, Prudential Supervision Department,  
Supervision Service, Bank of Lithuania

*financial*

#### **MALTA / MALTE**

Dr Anton BARTOLO  
**HEAD OF DELEGATION**  
***Working Group on Evaluations***  
Director Enforcement Unit  
Malta Financial Services Authority

*law enforcement*

Mr Kenneth FARRUGIA  
Director, Financial Intelligence Analysis Unit

*financial*

Mr Raymond AQUILINA  
Senior Police Inspector, Malta Police Force  
Anti-Money Laundering Unit, Malta Police General Headquarters

*law enforcement*

Dr Alexander MANGION *legal*  
Manager, Legal & International Relations  
Financial Intelligence Analysis Unit

Mr Ian ABDILLA *law enforcement*  
Assistant Commissioner of Police  
Police General Headquarters

Dr George CAMILLERI *legal*  
Lawyer, Office of the Attorney General

#### MONACO

Mlle Jennifer PALPACUER *legal*  
Chef de Section, Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers (SICCFIN)  
Ministère d'Etat

M. Romain BUGNICOURT *law enforcement*  
**LAW ENFORCEMENT EVALUATOR FOR ANDORRA**  
***Working Group on Evaluations***  
Chef de Section  
Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers (SICCFIN)

M. Jean-Marc GUALANDI  
***Working Group on Evaluations***  
Chef de Section  
Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers (SICCFIN)

#### MONTENEGRO

Mr Vesko LEKIĆ *financial*  
**HEAD OF DELEGATION**  
Director of the Administration for the Prevention  
of Money Laundering and Terrorist Financing

Mr Drazen BURIĆ *law enforcement*  
State Prosecutor, Supreme State Prosecutor's Office

Ms Merima BAKOVIĆ *legal*  
Head of the Directorate for Criminal Legislation, Ministry of Justice

Ms Ana BOŠKOVIĆ *legal*  
***Working Group on Evaluations***  
State Prosecutor, Basic State Prosecutor's Office

Ms Helga DAKIĆ  
Senior Advisor I, Sector for National and International Cooperation  
Administration for the Prevention of Money Laundering and Terrorist Financing

Mrs Hedija REDZEPAGIĆ  
Head of Compliance Department  
Central Bank of Montenegro

Mr Ivan SIMONOVIĆ  
Inspector at the Compliance Department, Central Bank of Montenegro

Mrs Jela VULETIC MANTHOU  
Director of Directorate for OSCE and CoE  
Ministry of Foreign Affairs

## POLAND / POLOGNE

Mrs Ewa SZWARSKA-ZABUSKA *law enforcement*  
Department of Financial Information, Ministry of Finance

Mr Radosław OBCZYŃSKI *financial*  
**Working Group on Evaluations**  
Financial Supervision Authority

Mr Jacek LAZAROWICZ *legal*  
State Prosecutor's Office

## REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Mr Adrian CORCIMARI *law enforcement*  
**HEAD OF DELEGATION**  
**Working Group on Evaluations**  
Deputy Head, Office for Prevention and fight against money laundering

Mr Andrei BURCIU *financial*  
National Bank

Ms Ecaterina POPA  
Substitute member, National Commission for Financial Markets

Mr Adrian POPENCO  
Substitute member  
Anticorruption Prosecution Office

## ROMANIA / ROUMANIE

Mrs Elena HACH *legal*  
**HEAD OF DELEGATION**  
Prosecutor, Board of the National Office for Prevention and Control of Money Laundering  
Representative of the General Prosecutor's Office attached  
by the High Court of Cassation and Justice

Ms Dana Cristina BURDUJA *legal*  
**LEGAL EVALUATOR FOR ANDORRA**  
**Working Group on Evaluations**  
Prosecutor, General Prosecutor's Office attached by the High Court  
of Cassation and Justice

Mr Florin ION *law enforcement*  
**Working Group on Evaluations**  
Counselor of the President of Romanian FIU

Ms Steluta Claudia ONCICĂ  
Director of Inter-institutional Cooperation and International Relations Directorate  
National Office for Prevention and Control of Money Laundering – FIU Romania

Mr Sorin TANASE *legal*  
Deputy Director  
Directorate for Crime Prevention, Ministry of Justice

Mr Daniel Alexandru CODESCU *financial*  
Head of Department within the Financial Supervisory Authority

**RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE**

Mr Vladimir GLOTOV  
**HEAD OF DELEGATION**  
Deputy Head  
Rosfinmonitoring

Mr Alexey PETRENKO  
**Working Group on Evaluations**  
Head of Department, Rosfinmonitoring

Mr Andrey FROLOV  
**MEMBER OF THE EVALUATION TEAM FOR ANDORRA**  
**Working Group on Evaluations**  
Deputy Head of Department, Rosfinmonitoring

Mr Vitaly ANDREEV  
Head of Department, Rosfinmonitoring

Mr Gennady SHUMAEV  
Head of Department, Rosfinmonitoring

Mr. Aleksei STEPANOV  
Head of Department, Rosfinmonitoring

Ms Natalia LUKIANOVA  
**Working Group on Evaluations (Observer)**  
Head of Division, Rosfinmonitoring

Ms Olga ROMANOVA  
Head of Division, Rosfinmonitoring

Ms Yulia KONOLOVA  
Head of Division, Rosfinmonitoring

Mr Pavel GOLUSHKO  
Counselor, Rosfinmonitoring

Ms Alexandra KHLEBNOVA  
Consultant, Rosfinmonitoring  
**Working Group on Evaluations**

Ms Alexandra SLOBODOVA  
Head of Division, Bank of Russia

Ms Diana LEONOVA  
Head of Sector, Bank of Russia

Mr Mikhail BOROVKOV  
Second Secretary, Ministry of Foreign Affairs

Ms Anna EREMINA  
Adviser, Ministry of Finance

Ms Ekaterina KULESHOVA  
Senior Expert, Ministry of Finance

Mr Ivan PARFENOV  
Expert, Federal Security Service

Ms Ksenia PANEVKINA, Interpreter

### **SAN MARINO / SAINT-MARIN**

Mr Nicola MUCCIOLI

*financial*

#### **HEAD OF DELEGATION**

#### ***Co-chair of the Working Group on Evaluations***

Vice – Director of the Financial Intelligence Agency (Sector: Financial Intelligence Unit)

Ms Giorgia UGOLINI

Procuratore del Fisco (Sector: Judicial Authority)

Ms Roberta VALLI

#### ***Working Group on Evaluations***

Director, Foreign Affairs Department

Mr Enrico GUIDI

#### ***Working Group on Evaluations (Observer)***

First Secretary, Economic Affairs Directorate

Foreign Affairs Department

### **SERBIA / SERBIE**

Mr Radomir ILIĆ

#### **HEAD OF DELEGATION**

State Secretary, Ministry of Justice

Mr Željko RADOVANOVIĆ

Director of the Administration for the Prevention of Money Laundering

Head of Serbian FIU, Ministry of Finance

Mr Mladen SPASIĆ

#### ***Working Group on Evaluations***

Advisor to the Minister, Ministry of Interior

Mr Goran JOVIC

Deputy Prosecutor for Organized Crime

Mrs Dragana JOVANOVIĆ

Senior Supervisor for Special Control, Sector for Bank Control

National Bank of Serbia

Mr Miroslav STAROVLAH

Team Leader, International Cooperation

Training and Projects Team, APML, interpreter

Mrs Katarina PAVLIČIĆ

International Cooperation, Training and Projects Team

APML, interpreter

Mr Bojan KIJANOVIC

Advisor, Legal affairs and International Legal Standards Team

### **SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE**

Mr Ivo HRÁDEK

*law enforcement*

#### **HEAD OF DELEGATION**

Senior police officer of International Cooperation Department

Financial Intelligence Unit of the Slovak Republic, National Criminal Agency

Mrs Mariana BUZNOVÁ *financial*  
National Bank of Slovak Republic

Mrs Lucia CIRAKOVA *financial*  
Ministry of Finance of the Slovak Republic

Mrs Lucia KOPIAROVÁ *financial*  
Ministry of Finance of the Slovak Republic

Mr Ladislav MAJERNÍK *legal*  
**Working Group on Evaluations**  
General Prosecution of the Slovak Republic

Mr Martin PETER *financial*  
Ministry of Finance of the Slovak Republic

Mrs Ivica SCHENK-STEHLIKOVA *legal*  
Ministry of Foreign and European Affairs of the Slovak Republic

#### **SLOVENIA / SLOVÉNIE**

Ms Maja CVETKOVSKI *law enforcement*  
**HEAD OF DELEGATION**  
**Working Group on Evaluations**  
Head of International Cooperation Service  
Office for Money Laundering Prevention , Ministry of Finance of the Republic of Slovenia

*Mr Darko MUŽENIČ* *apologized*  
*Director, Office for Money Laundering Prevention*

*Mrs Petra ŠUBERNIK* *apologized*  
*Office of State Prosecutor General*

#### **“THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA” / “L’EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE”**

Mr Blazho TRENDAFILOV  
**HEAD OF DELEGATION**  
Financial Intelligence Office

Mr Toni JANKOSKI  
Advisor to the Director, Bureau for Public Security  
Ministry of the Interior

Mr Goce TRAJKOVSKI  
**Working Group on Evaluations**  
National Bank of the Republic of Macedonia

#### **UKRAINE**

Mr Igor GAIEVSKYI *legal*  
**HEAD OF DELEGATION**  
**Working Group on Evaluations**  
First Deputy Head  
The State Financial Monitoring Service of Ukraine

Mr Ihor BEREZA  
Head of Financial Monitoring Department, National Bank of Ukraine

Mr Vitalii BEREHIVSKYI  
Head of Division for Cooperation with Financial Intelligence Units  
Department for Financial Investigations, The State Financial Monitoring Service of Ukraine

**UNITED KINGDOM CROWN DEPENDENCIES / DEPENDANCES DE  
LA COURONNE BRITANNIQUE**

**UNITED KINGDOM CROWN DEPENDENCY OF GUERNSEY / GUERNESEY DEPENDANCE DE  
LA COURONNE BRITANNIQUE**

Mrs Catherine SWAN *legal*  
**HEAD OF DELEGATION**  
**Working Group on Evaluations**  
Crown Advocate, Legislative Counsel,  
Law Officers of the Crown, St. James Chambers,

Mr Richard WALKER *financial*  
**Working Group on Evaluations (Observer)**  
Director of Financial Crime Policy and International Regulatory Advisor  
Policy Council of the States of Guernsey

Mrs Fiona CROCKER  
**FINANCIAL EVALUATOR FOR ANDORRA**  
**Working Group on Evaluations**  
Guernsey Financial Services Commission  
Group of International Finance Centre Supervisors

Mr Adrian HALE  
Head of the Financial Intelligence Service  
Guernsey Border Agency

**UNITED KINGDOM CROWN DEPENDENCY OF JERSEY / JERSEY DEPENDANCE DE LA  
COURONNE BRITANNIQUE**

Mr Hamish ARMSTRONG *financial*  
**Working Group on Evaluations**  
Senior Manager, Financial Crime Policy, Office of the Director General  
Jersey Financial Services Commission

Mr Andrew LE BRUN  
**MEMBER OF THE EVALUATION TEAM FOR ANDORRA**  
**Working Group on Evaluations**  
Jersey Financial Services Commission

Mr George PEARMAIN  
Lead Policy Adviser, Private Wealth and Financial Crime, Financial Services Unit  
Advocate  
Chief Minister's Department, Government of Jersey

**UNITED KINGDOM CROWN DEPENDENCY OF ISLE OF MAN / ILE DE MAN DEPENDANCE DE  
LA COURONNE BRITANNIQUE**

Mr Paul HECKLES  
**HEAD OF DELEGATION**  
**Working Group on Evaluations**  
AML/CFT Advisor  
AML/CFT Policy Office, Cabinet Office, Government Office

Ms Karen RAMSAY  
Head of AML/CFT Policy Office, Cabinet Office, DOUGLAS, Isle of Man

Ms Lyndsey BERMINGHAM  
Head of Financial Intelligence Unit  
DOUGLAS, Isle of Man  
[lyndsey.bermingham@gov.im](mailto:lyndsey.bermingham@gov.im)

Ms Karen BADGEROW  
CEO of the IOM Financial Services Authority

#### UNITED KINGDOM OVERSEAS TERRITORY OF GIBRALTAR

Mr David PARODY  
***Working Group on Evaluations***  
Finance Centre Director, Gibraltar Finance,  
National Co-ordinator AML/CFT, HM Government of Gibraltar

Mr Paul BOSANO  
Senior Customs Officer, Gibraltar

Mr John PAYAS  
Executive Customs Officer, Gibraltar

Mr Alexander MacDONALD  
Executive Customs Officer, Gibraltar

Mr Robert FISCHER  
Crown Counsel, Office of Criminal Prosecutions & Litigation  
HM Government of Gibraltar

Mr Francis MUSCAT  
Chief Executive Officer  
Office of Fair Trading, Gibraltar

Ms Elka CORBACHO  
Executive Officer, Office of Fair Trading

Mr Neill PERERA  
Technical Expert, TCSP International Standards  
Financial Services Commission

Ms Annette PERERA  
Head of Financial Crime Unit  
Financial Services Commission

Mr Wayne TUNBRIDGE  
Royal Gibraltar Police

Mr Mark GARRATT  
Gibraltar Financial Intelligence Unit

**Council of Europe Observers / *Etats observateurs auprès du Conseil de l'Europe***

#### UNITED STATES OF AMERICA / *ETATS-UNIS D'AMERIQUE*

Ms Anna MORRIS  
***Working Group on Evaluations***

Senior Policy Advisor for Europe  
Terrorist Financing and Financial Crimes Office, US Department of the Treasury

## MEXICO

Mr Santiago OÑATE LABORDE  
**Working Group on Evaluations**  
Permanent Observer, Permanent Mission of Mexico to the Council of Europe

### Other members of the FATF / *Autres membres du GAFI*

## GERMANY/ALLEMAGNE

Mr Thomas MESSING  
**Head of Delegation**  
**Working Group on Evaluations**  
Federal Financial Supervisory Authority (BaFin),  
Department for the Prevention of Money Laundering, GW  
International, legal and policy issues

Ms Tatjana LEONHARDT  
**Working Group on Evaluations (Observer)**  
Federal Financial Supervisory Authority  
Anti-Money Laundering Department  
International, legal and policy issues

## PORTUGAL

Mr Gil GALVÃO  
**HEAD OF DELEGATION**  
**Working Group on Evaluations**  
Banco de Portugal

## UNITED KINGDOM/ROYAUME UNI

### Council of Europe bodies and mechanisms /

*Organes et mécanismes suivants du Conseil de l'Europe*

**COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK /  
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE**

**EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS  
COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME**

**PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE (PACE) /  
ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE (APCE)**

**CONFERENCE OF THE PARTIES TO THE CONVENTION ON LAUNDERING,  
SEARCH, SEIZURE AND CONFISCATION OF THE PROCEEDS FROM CRIME  
AND ON THE FINANCING OF TERRORISM (CETS NO. 198) /  
CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION RELATIVE AU BLANCHIMENT,  
AU DÉPISTAGE, À LA SAÏSIE ET À LA CONFISCATION DES PRODUITS DU CRIME  
ET AU FINANCEMENT DU TERRORISME (STCE N° 198)**

**EUROPEAN COMMITTEE ON CRIME PROBLEMS (CDPC) /  
COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS (CDPC)**

### International organisations and bodies /

*Organisations et organismes internationaux*

**EUROPEAN COMMISSION / COMMISSION EUROPEENNE**

Mr David SCHWANDER

***Working Group on Evaluations***

Policy officer, Anti-Money Laundering and Countering Terrorist Financing, European Commission  
Directorate-General for Justice and Consumers, Unit Financial Crime

**FINANCIAL ACTION TASK FORCE (FATF) / GROUPE D'ACTION FINANCIÈRE (GAFI)**

Ms Kellie BAILEY

***Working Group on Evaluations***

Policy Analyst, Anti-Money Laundering – Counter-Financing of Terrorism  
Financial Action Task Force – FATF

Ms Ailsa HART

***Working Group on Evaluations***

Financial Action Task Force – FATF

**INTERNATIONAL MONETARY FUND (IMF)  
FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI)**

Ms Carolina CLAVER

***Working Group on Evaluations***

Senior Financial Sector Expert  
Legal Department, International Monetary Fund

**UNITED NATIONS / NATIONS UNIES**

**UNODC**

Mr Yevheniy UMANETS

***Working Group on Evaluations***

Program Officer UNODC GPML- Global Program against Money Laundering,  
Proceeds of Crime and the Financing of Terrorism (GPML)  
Implementation Support Section, Organized Crime and Illicit Trafficking Branch  
Division for Treaty Affairs  
United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC)

**WORLD BANK / BANQUE MONDIALE**

Mr Matei DOHOTARU

***Working Group on Evaluations***

Financial Sector Specialist, World Bank Group, Finance and Markets

**EUROPEAN BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT (EBRD)  
BANQUE EUROPEENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT (BERD)**

Ms Allison SMITH

***Working Group on Evaluations***

Principal, Project Integrity, Office of the Chief Compliance Officer,  
Integrity Risk and Compliance, European Bank for Reconstruction and Development

**ORGANISATION FOR SECURITY AND CO-OPERATION IN EUROPE (OSCE)  
ORGANISATION POUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EN EUROPE**

Ms Iryna LOIK

***Working Group on Evaluations***

National Programme Manager

Economic-Environmental and Politico-Military Programme  
OSCE Project Coordinator in Ukraine

**GIFCS – GROUP OF INTERNATIONAL FINANCE CENTRE SUPERVISORS GS  
CFI - GROUPE DE SUPERVISEURS DE CENTRES FINANCIERS INTERNATIONAUX**

Mr Nick HERQUIN  
**Working Group on Evaluations**  
Guernsey Financial Services Commission  
Group of International Finance Centre Supervisors

**EGMONT GROUP of FINANCIAL INTELLIGENCE UNITS /  
GROUPE EGMONT DES CELLULES DE RENSEIGNEMENTS FINANCIERS**

**ORGANISATION FOR SECURITY AND CO-OPERATION IN EUROPE (OSCE) /  
ORGANISATION POUR LA SECURITE ET LA COOPERATION EN EUROPE (OSCE)**

**EURASIAN GROUP ON COMBATING MONEY LAUNDERING  
AND FINANCING OF TERRORISM (EAG) / GROUPE EURASIE SUR LA LUTTE CONTRE LE  
BLANCHIMENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME (EAG)**

Mr Vladimir NECHAEV  
**HEAD OF THE DELEGATION**  
**Working Group on Evaluations**  
EAG Executive Secretary

Mr Dmitry KOSTIN  
**Working Group on Evaluations (Observer)**  
Administrator of the EAG Secretariat

**Others / Autres**

Ms Greta FENNER  
Executive Director  
Basel Institute on Governance

Mrs Katja BOGUSLAVSKA  
Basel Institute on Governance

**Scientific Experts / Experts Scientifiques**

Professor William C. GILMORE  
**Co-Chair of the Working Group on Evaluations**  
Professor of International Criminal Law, Faculty of Law,  
University of Edinburgh, Old College

Mr John RINGGUTH  
**Working Group on Evaluations**

Mr Philipp RÖSER  
**Rewiever, Ad-Hoc Group of Experts**  
**Working Group on Evaluations**  
Executive Office, Legal/International Affairs, Financial Market Authority

Mr Andrew STRIJKER  
**Working Group on Evaluations**

European Commission, Task Force for Greece  
Cluster Coordinator Anti Money Laundering and Anti-Corruption

Mr Boudewijn VERHELST

**Working Group on Evaluations**

Deputy Director CTIF-CFI, Scientific Expert Law Enforcement, Attorney General,

**Secretariat of the Council of Europe /**

*Secrétariat du Conseil de l'Europe*

Mr Matthias KLOTH

**EXECUTIVE SECRETARY TO MONEYVAL / SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE MONEYVAL**

Administrator, Directorate General of Human Rights and Rule of Law - DGI,  
Council of Europe

Mr Lado LALICIC, Head of Unit 1 - AML/CFT Monitoring Unit, Typologies & Conference  
of the Parties to CETS n°198 - MONEYVAL

Mr Michael STELLINI, Head of Unit 2 - AML/CFT Monitoring and Training Unit - MONEYVAL

Ms Astghik KARAMANUKYAN, Administrator, MONEYVAL

Ms Ani MELKONYAN, Administrator, MONEYVAL

Ms Veronika METS, Administrator, MONEYVAL

Ms Solène PHILIPPE, Administrator, MONEYVAL

Mr Alexey SAMARIN, Administrator, MONEYVAL

Ms Anne VAN ES, Programme Assistant, MONEYVAL

Mr Hasan DOYDUK, Administrative Assistant, MONEYVAL

Mrs Odile GEBHARTH, Administrative Assistant, MONEYVAL

Mrs Danielida WEBER, Administrative Assistant, MONEYVAL

Ms Claudia ELION, Trainee

Ms Theofano MANTZARI, Trainee

**Interpreters / Interprètes**

Ms Isabelle MARCHINI

Mr Grégoire DEVICTOR

Ms Julia TANNER